

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Trois scissions... et deux unités

par Raymond GUILLORÉ

La démonstration du 1^{er} avril

par Roger HAGNAUER

L'expérience des Comités d'entreprise

par Marcel CABALLERO

Les élections italiennes

par Alberto MORONI

Normalisation politique en Argentine

par J. PRINCE

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE - COLONIES

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

EXTERIEUR

Six mois 800 fr.
Un an 1.500 fr.

Le numéro : 120 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 427 - Avril 1958

Trois scissions... et deux unités. A propos
du livre de Pierre Monatte
Tartufes et girouettes
Propos de 1^{er} avril : pour éclairer la démonstration
d'aujourd'hui et le mouvement de
demain
Pourquoi et comment se bat l'Algérie ou-
vrière : révolte de la dignité de l'homme.
Une infamie
Khrouchtchev à Budapest : l'assassin re-
vient sur le lieu de son crime

R. GUILLORE
R. H.

Roger HAGNAUER

J.-P. FINIDORI
Yves DECHEZELLES

R. H.

Notes d'économie et de politique

Compte rendu d'une réunion. — L'abdica-
tion d'Ibn Séoud. — Quelques faits sans
importance
Communiqué de l'U.S.T.A.
Les progrès de l'opium du peuple en Russie.
Conscription et objection de conscience ..
Sauvons Carrasquer !

Robert LOUZON

Emile VERAN

Chronique de l'Union des syndicalistes

Anatomie de la fédération du Livre. — Un
bulletin de la Commission internationale
de liaison ouvrière. — Non, pas d'exclu-
sions au Syndicat national des institu-
teurs ! — Au sujet de la presse syndi-
cale
Problèmes pour la veillée du militant syn-
dicaliste
L'expérience des comités d'entreprise :
prendrons-nous les usines ?

R. GUILLORE

Jean DUPERRAY

Marcel CABALLERO

Parmi nos lettres

A propos de Makarenko (Dumas). — Où
mène la productivité (M. Landry). — In-
suffisances des syndicats (Guy Ferrard et
R.H.). — Raisons d'espérer (Duperray).
— Encouragement (Chevrier). — Et désa-
bonnement (Van Zurk).
Lettre de Tunis
Les élections italiennes
Lettre d'Argentine

J.-P. FINIDORI
Alberto MORONI
J. PRINCE

ENTRE NOUS

L'Entre-nous peut difficilement échapper à la mo-
notonie. Nous sommes bien obligés de nous répéter.
Chacun de nos numéros nous paraît manquer d'équi-
libre, parce que l'insuffisance de nos 24 pages nous
oblige à laisser sur le marbre de nombreux papiers
intéressants et nous fait hésiter à réclamer les mono-
graphies copieuses qui s'imposeraient.

Nous sommes bien obligés de tenir compte de l'ac-
tualité. Celle-ci a été dominée en ces dernières
semaines par les démonstrations dans les services
publics, et les questions d'Afrique du Nord pèsent
trop lourdement sur la situation française pour que
nous cessions d'y consacrer d'importantes rubriques.

Cependant nous aurions voulu ouvrir un large débat
non pas seulement sur l'unité syndicale, mais sur-
tout sur les « pratiques syndicales » qui défigurent
ou corrompent l'organisation et l'action. On trouvera
dans la chronique de l'Union des syndicalistes
l'énoncé de certains problèmes (la rééligibilité, la
presse syndicale...).

Notre ami Duperray a ouvert une rubrique nou-
velle, sur laquelle nous attirons l'attention de nos
lecteurs. Ses notules condensées offrent un choix
assez riche aux méditations de nos veillées. Toutes
ne paraîtront pas d'intérêt égal à tous. Mais si cha-
cun de nous posait publiquement toutes les inter-
rogations que provoquent ses démarches, ses esca-
pades et ses découvertes, on découvrirait facilement
les préoccupations qui sont communes au plus grand
nombre.

Cependant la « R.P. » a un devoir primordial. Celui
de ranimer l'internationalisme ouvrier, qui paraît
d'autant plus affaibli dans les esprits, qu'il s'affirme
dans les choses avec la clarté de l'évidence. Il n'y a

plus de questions ouvrières... « nationales »... et ja-
mais les militants ouvriers n'ont plus cédé aux
préjugés nationalistes.

Si cette situation se prolongeait, ce serait un signe
de déchéance mortelle. On chante que l'internatio-
nale fera le genre humain. Mais si celui-ci se fait...
sans l'Internationale, il abdiquera devant l'inhumani-
té des machines et des Empires.

Nos ambitions ne diminuent donc pas. Mais leur
réalisation ne dépend pas de nous. Car, parmi les
problèmes posés à l'attention de nos amis, celui de
la diffusion de la « R.P. » n'est pas négligeable. Que
l'énergie des uns s'allie à l'imagination des autres.

CERCLE ZIMMERWALD

Rappelons que la

PROCHAINE REUNION

du Cercle aura lieu le

DIMANCHE 20 AVRIL 1958

78, rue de l'Université, Paris (7^e)
(Métro Solférino)

PRUDHOMMEAUX

traducteur du livre de Djillas,
traitera du problème

ASSISTE-T-ON A LA FORMATION
D'UNE « NOUVELLE CLASSE » ?



TROIS SCISSIONS... ET DEUX UNITÉS

A propos du livre de Pierre Monatte

On ne présente pas Monatte dans sa propre maison. S'il n'y apparaît plus assez — si ce n'est parfois sous des pseudonymes plus ou moins transparents — c'est qu'il se tient pour « un ancien » et aussi pour d'autres raisons qui ne me sont pas toujours très claires.

Son ouvrage : *Trois scissions syndicales* (Editions Ouvrières) sera lu par les syndicalistes — sauf par ceux qui savent déjà tout sans rien lire et qui sont solidement établis dans des confortables sans histoires (mais ceux-ci ne sont pas des syndicalistes). Il sera lu aussi par tous ceux qui veulent comprendre un demi-siècle d'histoire ouvrière. Ils auront la chance d'y rencontrer un style inimitable. J'ai déjà dit que cette façon d'écrire (j'allais dire : cette façon de parler) était extrêmement rare. Aujourd'hui où l'on enfle souvent bien des mots pour ne rien dire, c'est un plaisir délicat que de lire ces phrases brèves, mais d'une telle densité.

Vous voulez dire qu'il pleut, dites qu'il pleut. Mais si vous réussissez à le dire de façon que ce soit beau à entendre, souvent même émouvant, alors vous êtes un artiste. De ce point de vue, Monatte est un classique. Je ne crois pas du tout que ce soit un hasard quand des idées sont ainsi servies par une expression aussi simple et aussi belle. La forme, ici, est digne du fond. C'est du syndicalisme en forme d'œuvre d'art.

Les lecteurs de la « R.P. » retrouveront avec satisfaction dans ce livre beaucoup d'écrits qu'ils ont lus ici-même ou ailleurs, en particulier ces « carnets du sauvage », malheureusement disparus, qui commentaient si brillamment l'actualité ouvrière.

La « R.P. » de janvier a déjà publié le chapitre introductif : De 1946 à 1957. Le second chapitre reproduit la brochure remarquable parue en 1946 sous le titre : *Où va la C.G.T. ?* Son dernier paragraphe, vieux de plus de dix ans, a eu déjà depuis des justifications historiques ; il en aura d'autres :

« Vous êtes de ces jeunes hérétiques. Vous vous croyez seuls. Vous ne l'êtes pas. Désespérés ? Pourquoi ? Vous avez la chance de vivre une grande période du mouvement. Il ne s'agit pas de choisir entre le communisme et le désespoir. Le communisme, c'est aussi le désespoir pour après-demain, ou peut-être pour demain, pour tous ceux qui sont maintenant dans ses rangs, mais croient véritablement lutter pour l'émancipation du prolétariat. Au diable le désespoir et le soi-disant parti communiste qui foule aux pieds lutte de classe et internationalisme. »

« Redites-vous la réplique de Jeanne d'Arc, dans la pièce de Vermorel, lorsque Bedford lui dit : Qui réussit a raison. »

Jeanne lui répond : Non, qui a raison réussit. »

On retrouvera, dans les chapitres suivants, des études parues dans « Actualité de l'Histoire », dans la revue « Confrontation » et, en conclu-

sion, l'admirable préface à « Socialisme et Liberté », œuvre du Suisse Brupbacher. Sous le titre : *Amis de quarante ans*, elle est une sorte d'autobiographie du syndicalisme révolutionnaire français. Qu'on me permette de citer ici ce passage d'une grande intensité dramatique, encore renforcée par le recul et par ce qu'on a appris depuis sur les sinistres comédies judiciaires russes :

« A la même époque (1927), nous entendions un soir — réunis à une demi-douzaine d'exclus ou de non-exclus, chez un ami — Piatakov, qu'accompagnait Chliapnikov, nous dire : « Regardez la Révolution russe comme finie. Reprenez en Occident le flambeau ! »

Piatakov était bien placé par son poste dans l'économie russe pour porter un jugement exact, confirmé d'ailleurs par Chliapnikov. Nous étions tous atterrés. Je répondis à Piatakov : « Ce n'est pas possible. Une telle nouvelle ferait passer un vent glacial sur le monde. Espérez encore. Cramponnez-vous ». Piètres paroles, après le diagnostic terrible mais sûr, que je me suis reproché après l'attitude de Piatakov aux procès de Moscou. N'est-ce pas nous qui l'avons conduit, ou du moins, aidé, à se renier, en sacrifiant son propre honneur à l'intérêt apparent de la Révolution russe ? »

J'insisterai surtout sur le seul chapitre inédit de l'ouvrage de Monatte, celui qu'il consacre à la scission syndicale de 1921. L'usage courant et le bon ton nous imposent de dire : cette scission n'est que la suite naturelle de la scission politique ; elle est l'œuvre des bolcheviks. Monatte démontre que cette explication ne vaut rien. La scission fut préméditée par Jouhaux et les syndicalo-chauvins de 1914, servis par tous les « redevables » de sursis d'appel et autres services rendus. Des syndicalistes purs entre les purs (nous avons leurs homologues aujourd'hui) tombèrent dans le piège. Et Jouhaux fut sauvé.

Je ne crois pas trahir la pensée de Monatte en disant que, pour lui, les causes profondes des scissions syndicales ne doivent pas être recherchées dans les organisations syndicales elles-mêmes, mais qu'on les trouvera éclairées par le contexte politique national et, plus encore, international. Le long chapitre qu'il consacre fort justement aux grèves « Molotov » de 1947 et 48 confirme encore ce point de vue. Pourquoi donc, quand il s'agit de l'unité, Monatte l'abandonne-t-il ? C'est là, je ne le cacherai pas, où sa thèse me laisse insatisfait. La scission ne serait qu'une conséquence de la stratégie internationale ; l'unité, au contraire, serait toujours le résultat d'un mouvement spontané de la classe ouvrière ; celle-ci subirait la scission, mais imposerait l'unité. Écoutons Monatte :

« Pour nous, en 1919, le redressement de la C.G.T. devait et pouvait se faire sans recourir à la scission. Celle-ci faite, nous n'avons pourtant jamais désespéré de voir l'unité se recons-

tituer. Et nous y avons travaillé. Elle s'est refaite en 1936. Rebrisée en 1939, elle s'est refaite en 1944. Encore brisée en 1947, elle se refera un jour, on peut en être certain. Des vagues de fond viendront qui obligeront la classe ouvrière à rassembler ses forces et à retremper son organisation essentielle, le syndicalisme. »

Mais pourquoi l'unité s'est-elle refaite en 1936, puis encore en 1944 ? Vagues de fond ? Allons donc !

En 1936, on a assisté à ce spectacle peu banal : Jouhaux et Frachon conjointement couronnés comme pionniers de l'unité après l'avoir combattue jusqu'à la veille encore. Peut-être cédaient-ils à un mouvement de masse ? Non pas. Ils ne faisaient que constater la reconstitution de l'union sacrée. La Russie, inquiète des visées hitlériennes, avait fait faire au parti communiste français son tournant patriotique, celui-ci avait réintégré le bercail de l'unité nationale ; sur le plan politique, le front populaire était réalisé. Les deux bureaucraties syndicales s'embrassaient sur l'autel de la patrie retrouvée. Et les syndicalistes — le Comité des 22, entre autres — qui bataillaient depuis des années pour l'unité syndicale n'avaient plus qu'à bien se tenir. Ils avaient bonne mine. Preuve contraire : dès la signature du pacte germano-russe, c'est-à-dire le passage provisoire de l'un des partenaires dans l'autre camp, rupture indignée de l'unité syndicale. Puis reconstitution enthousiaste après que, sur le plan militaire, les cartes ont été rebattues et redistribuées.

C'est un schéma, bien entendu. Rien n'empêche d'y accrocher tant bien que mal le mouvement de masse. Mais quant à en faire le moteur de tout cela, non, ça ne va pas. On serait plutôt tenté de dire qu'on le met à toutes les sauces, s'il ne s'agissait toujours de la même ragougnasse.

Mais écoutons encore Monatte : « Il faut maintenir le mythe de l'unité syndicale. Loin d'affaiblir l'effort pour développer les organisations syndicales dites libres, ce mythe peut le renforcer. Il suffit de s'adapter aux nécessités présentes, le chemin est tout tracé : de l'unité d'action à la découverte des véritables syndicalistes dispersés dans les diverses centrales, chez les autonomes et chez les inorganisés. C'est par le rassemblement de ces éléments dispersés, par la confiance revenue entre eux, que l'on pourra mener dès maintenant des luttes plus fécondes et atteindre quelque jour à l'unité syndicale totale, une unité solide construite sur de bons pilotes ; une unité impliquant une maison habitable pour toutes les tendances, où la bureaucratie syndicale serait liée vraiment à la masse des syndiqués, où ceux-ci ne se laisseraient pas regarder et ne se regarderaient pas eux-mêmes comme de simples contribuables. »

« Le jour où l'unité syndicale se refera, malgré les staliniens et contre eux, on pourra dire que la classe ouvrière a gagné en conscience et en capacité, et qu'elle est devenue mûre pour de grandes choses. »

Bien. Et si cependant l'unité syndicale se refaisait avec les staliniens et pour eux ? Impossible, diront certains. Voire. Je considère cette hypothèse, non seulement comme possible, mais comme raisonnablement probable. Des mutations sont prévisibles dans l'arène internationale, des mutations contrôlées. Elles auront aussitôt leur reflet sur le plan national. Vous avez entendu Thorez : « Nous voulons un gouvernement à l'image de la majorité nationale dans lequel les communistes sauront prendre leurs responsabilités. » Ça ne vous dit rien ?

Le front populaire est en préparation, et en préparation très poussée. Ne me dites surtout pas que M. Guy Mollet est contre ; c'est alors qu'il

faut le craindre, et avec la participation du même, bien entendu. La conjonction des deux principales bureaucraties syndicales suivraient « ipso facto ». Que le camarade Bothereau combatte actuellement les initiatives unitaires de Forestier-Lapeyre-Pastre, ne prouve rien. Jouhaux aussi combattait l'unité à la veille de la faire.

Je me trompe ? Je ne demande pas mieux. Mais naïveté des naïvetés si l'on n'envisage pas cette perspective ! Et remarquez bien que le mouvement de masse servirait encore la manœuvre. Il est pour le front populaire.

Alors, il faut donc être contre l'unité syndicale, comme notre camarade Hébert ? Je ne le pense pas. Mais il ne faut pas être « pour le mythe de l'unité syndicale ». Il faut lutter pour que renaisse le syndicalisme et, dans cette voie, il faut défendre l'unité syndicale des travailleurs. Non le mythe, mais la chose elle-même, bien clairement définie. Avant tout, être lucide, ne pas prendre la paille des mots pour le grain des choses (autrement dit : des vessies pour des lanternes). Il faut surtout que les militants avertis (plutôt deux fois qu'une) ne se perdent pas de vue et se sentent les coudes. J'ai idée qu'ils auront encore besoin de cette solidarité.

Serais-je donc en désaccord avec Monatte ? Sur ce point précis, ce n'est pas impossible. Il suffit bien à notre cœur qu'en général nous soyons d'accord. Sur les principes, je crois bien que cet accord ne fait pas de doute.

R. GUILLORÉ.

Tartufes et girouettes

Galtier-Boissière — que son indépendance exposa à la haine des staliniens — entend démontrer que son antistalinisme n'est pas appréciable en dollars. Nous en sommes convaincus. Est-ce une raison pour ramasser les slogans anti-américains du café du Commerce et du café de Flore ?

Dans le *Petit Crapouillot* d'avril 1953, nous apprenons qu'Irving Brown est un « ennemi de la France ». Pourquoi ? Parce qu'il a été reçu par Bourguiba... parce qu'il n'approuve pas l'action française en Tunisie ? A ce compte, que d'ennemis de la France dans le monde et... en France.

Tartufes américains ? Un publiciste réactionnaire cité par le *Petit Crapouillot* traite ainsi des gens qui s'indignent de Sakiet alors que leurs avions ont détruit Dresde et Hiroshima ? N'a-t-on pas tué des civils dans les villes allemandes et japonaises ? ...Tous les belligérants en ont tué. ...Et les Français ont glorifié les Américains qui les libéraient des Allemands... et les garantissaient contre les Russes... Et quels sont les Tartufes qui ont affirmé qu'il n'y avait pas de civils tués à Sakiet ?

Le *Petit Crapouillot* cite aussi M. Paul Faure qui « indirectement » (?) demande une enquête ouvrière sur le destin des Indiens et des Noirs en Amérique. C'est fait. Grâce à une documentation établie par des Américains, des militants ouvriers ont pu apprécier les crimes de l'HOMME BLANC en Amérique...

Et que signifient ces dénonciations à retardement ? Lorsque nous manifestions pour Sacco et Vanzetti... aucun libéral, aucun syndicaliste américain n'a évoqué — pour nous faire taire — l'affaire Dreyfus, les infamies de « notre » justice militaire, le massacre des Communards.

Galtier-Boissière écoute les grincements de cette vieille girouette sans emploi... qui est tombée de Karl Marx, de Jaurès et de Guesde... à Pinay... en passant par Pétain et Flandin.

Que n'entend-il les héritiers d'Eugène Debs dont l'épithète porte : *Tant qu'il y aura une âme en prison, je ne serai pas libre.*

Et il ne nous importe pas que l'âme et la prison soient françaises, américaines ou... arabes !

R. H.

Pour éclairer la démonstration d'aujourd'hui et le mouvement de demain

Le premier avril 1958 ne fut pas la journée des farces traditionnelles, souvenir caricatural des étreintes en ce Jour de l'An déchu. Comptera-t-il parmi les grandes journées syndicales ?

Il importe de fixer la genèse des impressionnantes démonstrations qui le tirent de l'uniformité du calendrier.

Toutes les fédérations des cheminots décident une grève de 24 heures. La commission de conciliation n'ayant pu, par l'opposition du gouvernement, ni dégager des crédits pour une revalorisation immédiate des salaires, ni satisfaire des revendications de catégories.

Pour des raisons analogues, tous les syndicats de la Régie autonome des transports parisiens lancent le même mot d'ordre. Les fédérations de l'éclairage les imitent, peut-être pour que leurs corporants ne perdent pas leur avance.

La Fédération des fonctionnaires F.O. décide la grève parallèlement au secteur para-public, en mettant l'accent sur la revalorisation du traitement de base. Dans les P.T.T., la Fédération cégétiste s'associe au mouvement que la Fédération F.O. juge « inopportun et même dangereux ».

SOLIDARITE OU COMPETITION

Nous écrivons pendant que s'engage cette nouvelle grève généralisée, démonstrative. Si celle-ci était revendicative, c'est-à-dire engagée comme une bataille, avec des objectifs limités, dont la durée et le terme dépendent du rapport des forces, on ne pourrait en débattre ici, avant la conclusion.

Mais la démonstration du 1^{er} avril ne sera certainement pas décisive, probablement pas convaincante.

Il est des manifestations dont la nécessité et l'efficacité restent fonctions de leur caractère exceptionnel. C'est-à-dire que l'abus en déprécie l'usage.

Est-il vrai, d'autre part, que la généralisation du mouvement révèle plus les rivalités entre les syndicats du secteur public que la solidarité dans la revendication ? Il n'est pas facile de voir clair dans les déclarations des responsables.

Me voilà encore obligé de rappeler un vieux souvenir. Il y a quelque trente ans de tristes rivalités opposaient les instituteurs aux postiers. Non que les motifs fussent méprisables. Les instituteurs voulaient que soit établie la parité avec les postiers, avant la revalorisation générale des traitements. Les postiers voulaient d'abord la revalorisation de leurs traitements. Mais on avait entendu certains de nos représentants reprocher au gouvernement de céder au « chantage à la grève » des postiers. Nous en fûmes profondément indignés. Par réaction, j'avais lancé dans notre bulletin syndical de la Seine une souscription pour les postiers grévistes et révoqués. Initiative dont le succès à la base compensa les anathèmes qui, du sommet, tombèrent sur ma jeunesse dévoyée.

Nous n'en sommes plus là. Les jeunes paraissent moins sensibles à ces provocations antisindicalistes. Mais la grève n'étant plus une action exceptionnelle et téméraire dans les services publics, on préfère en user... en même temps que les autres, afin que le gouvernement ne soit pas plus généreux pour les autres que pour les siens.

On ne contestera pas l'existence de cette espèce de compétition entre agents de la S.N.C.F., de l'Eclairage de France, de la R.A.T.P... et fonctionnaires de l'Etat et des Préfectures. Je ne formule ici aucun

reproche. Je sais par expérience qu'un militant syndicaliste peut d'autant moins négliger ces influences corporatives qu'il veut préserver son organisation de la démagogie des politiciens. Au bureau du syndicat national de l'Enseignement secondaire, c'est le professeur Guilbert — type accompli du jésuite stalinien — qui a exigé avec le plus d'acharnement une action particulière pour « le reclassement indiciaire », pour le relèvement « des indices terminaux » dans l'enseignement secondaire. Il est difficile de « contraindre » cette manœuvre de politicien, chatouillant les syndiqués au point sensible.

AFIN DE VOIR CLAIR DANS LE CATALOGUE DES REVENDICATIONS

Ce sont là, me dit-on, des questions qu'il n'est pas décent de porter sur la place publique. On dit que cela n'intéresse pas le public. Mais les lecteurs de la « R.P. » ne mastiquent pas le « chewing-gum » des slogans. Peut-être sont-ils aussi écœurés par la viande creuse des doctrinaires ? Je voudrais exciter leur appétit en tentant de débroussailler ces affaires de technique et de pratique syndicales. Car le danger des manifestations démonstratives et spectaculaires, c'est une confusion dont on se lasse et qui abrite toutes les déviations.

Si l'on veut simplifier pour être clair — en omettant évidemment des données qui ne sont pas toujours négligeables — on peut dire que l'action des services publics tend à résoudre deux types de problèmes. Celui des revendications permanentes, celui des revendications actuelles (1).

Sous le premier titre, on placera les intérêts des « catégories », les parités internes, les parités externes.

On a quelque tendance à blâmer l'égoïsme « catégoriel ». On a quelquefois raison. Encore faut-il ne pas mépriser la défense du métier, l'adaptation aux progrès techniques, les conditions de travail. Dans deux grands services publics : la S.N.C.F. et les Transports parisiens, quelles que soient les légitimes aspirations égalitaires, on ne peut négliger la fonction essentielle de ceux qui conduisent les voitures. Le recrutement des chauffeurs d'autobus dépend d'une sélection rigoureuse suivie de fréquents contrôles où l'on utilise toutes les ressources de la neurologie et de la psychométrie. Il est normal que les syndicats F.O. de la R.A.T.P. réclament qu'à cette sélection corresponde une échelle spéciale de salaires.

On sait que les roulants de la S.N.C.F. ont été entraînés par leur syndicat autonome, le 7 mars 1958, à une grève de vingt-quatre heures, désavouée par F.O. et la C.F.T.C., désapprouvée implicitement par la C.G.T. On nous dit que la principale de leurs revendications particulières tendait à la modification de leurs conditions de travail. « Notre régime très dur, disent-ils, est responsable des accidents » (2). N'insistons pas sur cette question, quoiqu'elle nous semble digne du plus grand intérêt. Mais il faudrait qu'elle fût traitée ici par un copain cheminot.

(1) Termes dont l'approximation ne me plaît guère. Un mot d'ordre actuel peut exprimer une revendication permanente. Une revendication permanente est toujours actuelle par définition. Je veux distinguer les caractères constants du mouvement de ses points occasionnelles.

(2) Cf. article de Lambert dans *Commune de mars* 1958.

LES EXIGENCES DE LA HIERARCHIE

Parités internes ? La formule est équivoque, pour ne pas dire hypocrite. C'est plutôt de « disparités » qu'il s'agit.

Des échelles hiérarchiques, de la progression des indices dans les services publics et les administrations. On ne cesse pas de pleurer sur « l'écrasement de la hiérarchie »... le « nivellement par le bas »...

Monatte, à ce propos, reste sceptique quant à l'esprit syndicaliste des fonctionnaires. Il signale l'abandon du traitement unique, « cette idiotie », disait Charles Laurent, fondateur de la Fédération des fonctionnaires (3). Etre payé selon son travail... c'est bon pour des ouvriers. On peut cependant justifier les droits de l'ancienneté, si toutefois le plafond se fixe à l'âge de la maturité dans le métier. On peut admettre que la qualification professionnelle soit évaluée équitablement. On peut même reconnaître que — dans l'Université par exemple — la rémunération doit varier selon les diplômes et les titres. Ce qui heurte les principes syndicalistes — même simplement démocratiques — c'est que le travail effectif ne soit pas l'élément **essentiel** dans le calcul du traitement. C'est que l'on substitue au volant mobile qui s'ajoute le coefficient qui multiplie. En d'autres termes, si B représente un apprentissage et une qualification cinq fois supérieurs à ceux de A, l'évaluation normale se traduirait par $B = A + 5c$ (c représente la qualification professionnelle de A). La logique hiérarchique exige que $B = 5A$.

Il y aurait beaucoup à dire sur la valeur relative des cadres dans les administrations et services publics, sur leur nombre croissant dans les emplois de bureaux au détriment souvent du personnel technique. Il y aurait à redire que la tendance au nivellement **par le haut**, la multiplication des besoins caractérisent et définissent le progrès social.

Mais on peut rassurer les zélés défenseurs de la hiérarchie. L'action du syndicalisme des fonctionnaires pendant dix ans s'est nettement orientée, selon leur tendance. Il a bien fallu — comme pendant l'entre-deux guerres — subir la pression de ceux dont le traitement devait être **immédiatement revalorisé par nécessité vitale**. Des compléments provisoires, des primes uniformes ont amputé les crédits budgétaires destinés au reclassement général... en juillet 1948, en octobre 1948, en août 1950... encore en 1955 et en 1957. Progressivement, on a incorporé ces suppléments aux traitements hiérarchisés, on a réduit de plus en plus la différence entre le traitement minimum réellement perçu et la base théorique de la hiérarchie. **Le 1^{er} novembre 1958, l'échelle des coefficients s'appliqua strictement à partir du traitement de 220.000 et de l'indice 125 (4).**

TENIR SON RANG !

La hiérarchie a encore remporté un succès appréciable et deux victoires de principe, dont elle ne se vante guère. L'application de l'échelle 100 à 800 se traduisait par des traitements bruts, soumis ensuite comme tout salaire et tout revenu à la taxe progressive. La progression du taux de l'impôt caractérise une fiscalité démocratique. Il fallait donc la compenser, en annuler les effets par une majoration progressive des indices de traitement. Un décret du 1^{er} janvier 1956 a donc substitué à l'échelle 100-800, l'échelle dite « brute » 125-1.125. Un calcul très simple permet d'apprécier la différence. Si l'on prend la base théorique : indice 100 de 200.000 fr. annuels, à l'indice « net » : 650, on obtient 1.300.000 francs. On substitue à 650, l'indice « brut » : 1.000

(3) **Trois scissions syndicales**, de Pierre Monatte (chapitre VIII).

(4) Ces informations et celles qui suivent sont tirées d'une étude de E. Margailan sur « **les éléments de la rémunération des fonctionnaires** » (L'Enseignement public de mars-avril 1958).

et la même base donne 2.000.000, soit une majoration de 700.000 francs.

Il y a pire. Depuis 1919, les fonctionnaires urbains touchent une indemnité de résidence, dont « l'assiette » n'a jamais paru équitable, mais qui avait au moins l'avantage d'être uniforme pour tous les bénéficiaires de même résidence. Cette égalité relative a été détruite. L'indemnité varie selon le traitement, avec une « proportionnalité » sans doute pondérée **mais qui aboutit cependant à un rapport approximatif de 1 à 5 de la base au sommet de l'échelle.**

On sait que la Confédération générale des cadres revendique des allocations familiales proportionnelles aux salaires. Prétention exorbitante qui traduit un monstrueux esprit de caste. Dans la fonction publique, cette revendication « oligarchique » a été partiellement satisfaite. Les suppléments familiaux varient selon les traitements. Malgré une pondération analogue à celle de l'indemnité de résidence, **un père de famille de six enfants perçoit 27.750 fr. à l'indice 950 et 12.250 fr. à l'indice 140. Ce qui veut dire en termes clairs que l'enfant du sommet vaut deux ou trois enfants de la base.**

Il y a plus de trente ans, au sein du vieux syndicat de l'Enseignement, un professeur du Supérieur — communiste de stricte obédience et fort brave homme d'ailleurs — à propos de la péréquation interne dans l'Université, nous reprochait notre démagogie. Nous avions proposé une échelle trop basse. « Il faut qu'un professeur de Faculté tienne son rang. Sa femme ne peut pas être salariée... »

Tenir son rang ? Malgré tous les bavardages sur la sauvegarde des « élites », c'est bien là l'exigence essentielle de la hiérarchie !

REGARDER A DROITE ET A GAUCHE... OU DEVANT SOI ?

Si la formule « **parités internes** » cache la consécration d'inégalités, l'éirement hiérarchique, la course au coefficient, le titre de **parités externes**, dissimule une assez sordide compétition entre les services publics et les administrations.

Encore une fois, la précision s'impose. On a parfaitement le droit de comparer des situations comparables. Il n'est guère possible de fixer des revendications sans références extérieures. Mais pour établir des parités certaines et invariables, il faudrait évaluer outre le temps de travail et la qualification professionnelle : la surface du recrutement, la situation du service public, l'évolution technique, la responsabilité propre de chacun. On se contente ordinairement de ce qui se voit, ou même des jeux de la terminologie. Entre le mécanicien d'une Pacific à vapeur, le chauffeur d'autobus, le conducteur du Métro, le machiniste de la voiture motrice... il existe des différences appréciables qu'un titre commun ne résoud pas.

Etudier tous ces éléments en des réunions syndicales et intersyndicales présente d'incontestables avantages. Il serait même facile de prouver qu'en fin de compte ces discussions tiennent à l'orientation et la formation professionnelles comme à l'adaptation des hommes aux progrès techniques.

Mais ce qui reste doublement dangereux, c'est de proposer comme mot d'ordre d'action : la conquête ou le maintien de parités externes.

D'abord, parce qu'on risque d'empêcher une conquête qu'il serait plus efficace d'utiliser après coup. Si l'on a contrarié le syndicat de la catégorie enviée, il sera difficile d'y éviter la contagion de l'hostilité hargneuse. Et si l'on manœuvre pour tourner l'obstacle, ce sera en s'allégeant de tout scrupule syndicaliste. L'histoire des parités chez les fonctionnaires nous en offre de fréquents exemples (5).

(5) Pour sortir des « parités », les postiers et les agents des Indirectes ont créé de nouvelles catégories, imposé des sélections plus ou moins arbitraires, ce qui n'a pas favorisé l'unité corporative.

Surtout, parce qu'on nie formellement l'indépendance syndicale, en conférant à l'Etat un rôle d'arbitre, c'est-à-dire en soumettant la revendication à l'arbitraire politique. Nous répéterons qu'il n'y aura de syndicalisme solide des services publics que lorsque ceux-ci auront acquis une réelle autonomie financière et administrative, et lorsqu'on appliquera sincèrement la formule de régie directe, ou de gestion coopérative. En attendant, il faudrait s'habituer à négocier directement avec le patron... même si l'on n'a en face de soi que les représentants irresponsables d'une « personne morale » quelque peu frêle. Il est constant que les gestionnaires d'un service public accordent à leur personnel des avantages stoppés par le « veto » des autorités de tutelle... c'est-à-dire de l'Etat... qui craint de provoquer des réactions en chaîne. On sait alors contre qui il faut agir. Mais protester avec raison contre cette tutelle interdite d'en appeler à elle lorsqu'on n'est plus à la pointe de la revendication (6).

La vérité c'est que l'on se débarrasse mal du carcan de la sécurité. Lorsque nous opposons l'actualité de la charte d'Amiens aux élucubrations « des pseudo-réalistes », c'est surtout parce qu'il y a justement dans le syndicalisme une acception volontaire du « risque » qui s'oppose à la confortable et illusoire certitude des « situations acquises ». Le planisme, le dirigisme, la « fonctionnarisation étatique » conviennent à un peuple, à une classe ayant perdu toute audace créatrice. Au contrat provisoire — expression d'un rapport de forces toujours variable — on préfère le statut définitif octroyé par la puissance tutélaire. Et comme l'évolution jette à chaque tournant brusque le nez des « prévoyants » contre le mur imprévisible, on finit par en appeler au Sauveur omnipotent qui fera tourner à son gré les mannequins aux yeux clos. Le mirage gaulliste n'a pas d'autre cause.

Les militants des services publics s'instruiraient encore par l'histoire du mouvement ouvrier. Pas besoin de s'hypnotiser sur les parités externes. Aucun raisonnement logique ne justifie les différences de salaires entre les mineurs, les métallurgistes, les gens du Livre ou du Bâtiment, les petites coutures et les vendeuses des magasins. Rien que la priorité occasionnelle d'une industrie et surtout la valeur de l'effort syndical. Il nous souvient de discussions en 1937 autour de l'application de l'échelle mobile, formule que nous jugeons toujours dangereuse. On légalisait une échelle mobile « conditionnelle ». On voulait y soumettre les travailleurs du Livre dont les syndicats avaient conquis bien avant 1936 des avantages supérieurs. Ils refusèrent naturellement cet alignement par marche arrière. Aucun syndicat ouvrier ne le leur reprocha. Quelle leçon pour les militants des services publics !

REVENDICATIONS ACTUELLES ET SOLIDARITE OUVRIERE

Peut-on déduire de ces observations sur les revendications permanentes des services publics une hostilité qui n'ose s'affirmer ? Simple un désir d'y voir clair, d'entendre ces revendications au son clair qu'Amédée Dunois attribuait au syndicalisme révolutionnaire d'anton. Il nous apparaît de plus en plus que ces programmes kilométriques... ces panneaux-réclames « Uni-Prix » pour attirer toute la clientèle s'accordent mieux avec l'agitation démagogique du parti du « grand mensonge » qu'avec l'organisation et l'action syndicales. Le corporatisme utile doit se localiser et se spécialiser. Il faut réserver le mouvement général à l'offensive ou la défensive sur un point décisif unique.

Il y a évidemment la question primordiale des sa-

laire. En augmentant le salaire minimum, le gouvernement a naturellement officialisé la hausse des prix, et justifié les revendications des travailleurs du secteur public. Faut-il revaloriser les traitements de base par un nouveau supplément uniforme, non hiérarchisé, ou accorder (comme le demandent les mineurs) une prime de vie chère de 5.000 francs par mois ? Est-il indispensable de lancer une formule unique ? Au reste, une journée de démonstration ne suffira pas pour que tous soient immédiatement et également satisfaits.

Mais il est symptomatique que l'on voit resurgir l'idée du retour à la **semaine de quarante heures**. Dans divers services publics ou entreprises nationalisées, on pose la question du régime du travail. Il semble que ce soit quelque peu paradoxal, alors que l'expansion a imposé le plein emploi, et que l'on se plaint de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

C'est là cependant une revendication permanente et toujours actuelle, qui fut lancée en France, à l'ube de la grande crise mondiale de 1930. Si la récession américaine s'étend en Europe, c'est une utile prévision. Si l'expansion doit continuer — ou reprendre, après une chute provisoire — c'est le meilleur moyen d'imposer les transformations de structure industrielle dont tous les spécialistes reconnaissent la nécessité.

Mais en mettant l'accent sur les revendications actuelles et urgentes, les militants des services publics doivent éviter surtout la rupture de la solidarité avec les industries privées. Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de consentir à des sacrifices, à cause des difficultés économiques et financières. Il faut au contraire se préparer à tenir des positions que les travailleurs de l'industrie privée abandonneront sous la menace d'un chômage endémique.

De 1932 à 1935, les syndicats de fonctionnaires et de services publics ont mené une lutte tenace contre « la déflation », c'est-à-dire contre l'amputation des traitements publics. Il a fallu le pseudo-coup de force fasciste du 6 février 1934 pour que Doumergue et Laval réussissent à imposer les 15 % de diminution correspondant à la réduction moyenne des salaires privés.

LES SALAIRES DES INDUSTRIES PRIVEES SONT-ILS FAVORISES ?

Il est vrai que la pression directe ou indirecte de l'Etat sur l'économie est aujourd'hui beaucoup plus lourde et que les capitalistes ne songent guère à s'en dégager.

Cependant, le mouvement du 1^{er} avril n'a provoqué du côté des conservateurs que des doléances rituelles sur la carence de l'autorité publique, sans hostilité déclarée aux revendications syndicales. Il est normal, écrit-on, que les travailleurs du secteur public ne soient pas pénalisés, alors que ceux des industries privées bénéficient de salaires en constante augmentation.

Dans la métallurgie de la Mayenne, les employés de la S.C.O.M.A.N. obtiennent 8 % d'augmentation. Dans la métallurgie lilloise : le barème des taux garantis est majoré de 10,3 %.

Force Ouvrière du 27 mars annonce la signature d'accords : dans le Textile naturel (5 francs de plus par heure) ; dans les industries chimiques (8 % d'augmentation) ; dans les Docks de Paris, dans l'Habillement, dans la distribution charbonnière de la région parisienne.

Les mêmes qui s'apitoient sur la misère des fonctionnaires lancent des avertissements solennels sur le danger de salaires survalorisés qui alourdissent la consommation intérieure, donc paralysent l'exportation, donc aggravent le déficit du commerce extérieur, donc conduisent au chômage.

Attribuer les complaisances patronales à l'équité ou à la générosité serait bafouer nos lecteurs. Le plein emploi explique la signature de ces accords. La France en effet garde encore « le ruban bleu »

(6) Dans son allocution du 2 avril, le président du Conseil Gaillard semble hostile à l'automatisme des parités. Faut-il préciser qu'il n'y a aucun rapport entre ses idées et les nôtres ?

de l'expansion européenne (selon « le Monde » des 30-31 mars 1958). Le « Times » du 4 mars 1958 signale que de 1957 à 1958 en janvier ou en février, le nombre des chômeurs a augmenté de 20.000 unités en Australie, de 45.000 en Belgique, de plus de 200.000 au Canada, de plus de 1.500.000 aux Etats-Unis, de 90.000 aux Pays-Bas, qu'il atteint encore 1.432.000 en Allemagne occidentale... tandis qu'il a diminué de 4.000 en France où il atteignait 100.148 unités en février dernier.

AVILISSEMENT DU TRAVAIL

On peut s'étonner dans ces conditions qu'une conjoncture aussi favorable ne provoque pas dans l'industrie privée une vague de grèves revendicatives de même ampleur que celles des services publics et qui ne soient pas seulement des démonstrations à temps limité.

D'autant plus que le pouvoir d'achat des travailleurs établi sur le rapport entre les salaires et les prix, qui s'était constamment amélioré de 1954 à janvier 1956, s'est abaissé depuis cette date et particulièrement depuis avril 1957.

On notera d'ailleurs que les « moyennes » sont toujours une simplification abusive qui néglige des différences essentielles. C'est ainsi que la progression des salaires pendant la même période qui dépasserait 31 % dans la grosse industrie métallurgique, n'atteindrait que 28 % dans les industries du bâtiment, 27 % dans les industries mécaniques, 21 % dans le textile. Encore ces données ne renseignent-elles pas sur les niveaux de 1954 (sensiblement différents), ni sur les compléments de salaires (7).

Au reste le travailleur n'a pas encore retrouvé — et les syndicats en portent la responsabilité — la notion essentielle du salaire horaire qui seule permet d'apprécier la valeur du travail. Jusqu'au redressement de 1950, l'augmentation des salaires dits sociaux (le premier terme étant absolument impropre) avait fortement déprécié le salaire professionnel. Actuellement, on veut imiter le commerçant avisé qui préfère augmenter la quantité de marchandises vendues plutôt que le prix de l'unité. On veut **faire des heures...** Et les moyennes (trompeuses là encore) marquent une progression constante de la longueur de la semaine de travail depuis 1954. Toujours supérieure à 45 heures dans l'ensemble, elle atteindrait 50 heures dans le bâtiment et la métallurgie. C'est un nouvel avilissement du travail. C'est aussi une criminelle imprévoyance. Car à la différence du commerçant, le travailleur laisse une fraction de sa propre substance sur chaque heure vendue.

SOUS LE SIGNE DE L'INQUIETUDE

Ces facteurs positifs et négatifs ne provoquent pas de grand mouvement spontané. C'est que l'inquiétude paralyse les travailleurs. Par une paradoxale anomalie, les syndicats américains — alors que l'on compte plus de 5 millions de chômeurs aux Etats-Unis — paraissent plus dynamiques que les syndicats français, alors que le plein emploi subsiste en France. C'est que là-bas, par le jeu des conventions collectives et des mesures fédérales, les chômeurs des grands centres industriels se sentent encore liés aux entreprises.

En France, le gouvernement et la presse capitaliste exercent évidemment un chantage artificiellement soutenu. Mais les travailleurs constatent eux-mêmes que le ralentissement des investissements, l'amoin-drissement des importations de matières premières ou énergétiques, la récession mondiale, la mévente généralisée paralysent les exportations... prouvent la fragilité d'une expansion qui a peut-être tous les caractères d'un « boom » avant la crise catastrophique.

(7) J'ai sous les yeux, en écrivant ces propos, une étude très sérieuse de notre amie Cécile Michaud sur « **le comportement des salariés du secteur privé en France, fin 1957** ». Le manque de place ne nous a pas permis de la publier. Avec quelques retouches, sa publication serait encore fort utile.

Il faut quelque superbe doctrine pour mépriser ces craintes légitimes. Nous ne nous soulagerons pas par la phrase révolutionnaire. Mais nous voudrions dissiper quelques nuées artificielles qui obscurcissent le terrain de la lutte des classes.

DES SLOGANS AUX REALITES

Car, sur la grand'route populaire, de grands panneaux portent en lettres immenses les dangers qui doivent stopper le mouvement ouvrier. Seulement, si l'on se perd dans les allées privées et discrètes, on entend des explications qui précisent les intentions des « avertisseurs » et révèlent des aspects de la réalité.

Sur un panneau... « **Attention au chômage !** » Dans l'allée : « **il est impossible à une économie libre et souple de fonctionner efficacement sans une sensible marge de chômage** » (rapport du Conseil britannique des prix, de la productivité et du revenu, publié le 21-2-58). Faut-il dire que cette confirmation de la thèse marxiste sur « **la masse de réserve ouvrière** » nécessaire en régime capitaliste se décèle aussi bien en France et aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne ?

Sur un panneau : **il faut stabiliser les prix, bloquer les salaires pour éviter la course infernale des salaires et des prix.** Dans l'allée : la hausse des prix particulièrement sensible depuis octobre 1957 doit diminuer la consommation intérieure et donc diminuer les importations et favoriser les exportations.

Sur un panneau : **augmenter la productivité pour augmenter le salaire.** Dans l'allée : si le salaire augmente avec la productivité dans une entreprise, ce sera favoriser la survalorisation des salaires dans toutes les entreprises.

Sur un panneau : **Attention à l'inflation catastrophique.** Dans l'allée : « Qu'on le veuille ou non, l'inflation existe ; il faut en tenir compte. Les prix varient perpétuellement d'un pays à l'autre, ce qui a pour effet de rendre perpétuellement inadaptés des taux de change fixes. Il y aurait lieu d'abandonner le fétichisme de la stabilité absolue des taux de change. Dans le monde occidental où tous les pays sont embarqués sur le même bateau, un solde toujours créditeur est aussi nuisible qu'un solde débiteur. Dans un monde où tout bouge, la stabilité monétaire est un anachronisme. Il faut opter pour l'économie de mouvement qui suppose une certaine dose d'inflation. (« Réalités », janvier 1958.)

On conclura sur cette formule qui pourrait exprimer la règle d'or du syndicalisme : **opter toujours pour le mouvement.** Cela vaut pour les services publics comme pour les industries privées. C'est sous le regard de la suspicion qu'il faut observer tout ce qui est stabilisé : situations acquises, statuts légaux, hiérarchies institutionnelles, structures archaïques, nationalismes périmés, fixation des revenus et des salaires, etc...

On ne propose pas une généralisation automatique des grèves, encore moins des grèves toujours généralisées ou de multiples journées démonstratives. Il serait insensé d'ignorer les effets des « récessions » et des crises économiques et de négliger l'influence des menaces de chômage sur la psychologie ouvrière. De l'étude des conditions objectives et subjectives, les militants tireraient plus que des indications tactiques une véritable stratégie, choisissant les points d'attaque, fixant des lignes de repli, concentrant les forces, organisant effectivement la solidarité.

Mais quelles que soient les perspectives proches, même si l'on devait subir une dépression assez longue et très lourde, on ménagera l'avenir si les salariés de l'industrie privée et les exécutants des services publics luttent contre l'avilissement du salaire, **du salaire horaire, du salaire professionnel, d'abord en le dégageant nettement du fouillis des primes, indemnités, allocations, ensuite en fixant définitivement à quarante heures le maximum actuel de la semaine de travail.**

Roger HAGNAUER.

“ POURQUOI ET COMMENT SE BAT L'ALGERIE OUVRIERE ”

Révolte de la dignité de l'homme

Dans la « R.P. » des trois derniers mois, nous avons rappelé des faits historiques, publié des documents qui montrent les causes profondes de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954.

Pas un de ces faits, pas un de ces documents, qui ne prouve que le vainqueur n'a jamais eu le désir d'amener le vaincu à partager son mode de vie et sa civilisation, pas un seul qui ne montre la volonté déterminée de maintenir tout un peuple en esclavage.

L'Histoire nous enseigne que les Etats dignes de ce nom se sont constitués par la force. Mais l'égalité des droits était au bout de l'épreuve. Cette égalité entre les citoyens faisait s'estomper les mauvais souvenirs et la haine née des combats se dissipait dans l'application de la législation commune.

Rien de semblable en Algérie.

Nous croyons avoir déjà signalé que l'émir Khaled, officier de l'armée française, chevalier de la Légion d'honneur, élu sans l'agrément de l'Administration, fut mis en demeure de quitter l'Algérie.

Dans la « R.P. » du 15 mai 1930, nous trouvons un autre exemple typique. Il s'agit d'élections municipales à Mékla, commune kabyle. Ces élections, aussi bien celles des conseillers français que celles des conseillers indigènes, ont été annulées par le conseil de préfecture. Il ressort des considérants — trop longs pour être reproduits, malgré leur intérêt — que :

1^o Les indigènes **naturalisés** ne sont pas, comme tous les autres naturalisés, des citoyens français, jouissant de la plénitude des droits des citoyens ; l'Italien ou l'Espagnol naturalisé est Français, mais le Kabyle naturalisé doit continuer à être considéré comme indigène ;

2^o Les conseillers municipaux indigènes auxquels la loi reconnaît « les mêmes titres et les mêmes droits que les conseillers français » n'ont pas le droit de voter avec la fraction des conseillers français avec laquelle ils sont en communion d'idées si ces conseillers n'ont pas la faveur de l'Administration ;

3^o Enfin, alors que la loi ne fait nullement un cas d'inéligibilité du fait de ne pas savoir lire et écrire, le fait que certains élus se trouvent dans ce cas entraîne non seulement l'annulation de leur élection mais même celle de tous les autres conseillers élus en même temps qu'eux.

On est donc obligé de convenir que la politique française ne laisse aucun espoir au colonisé d'être jamais promu au rang de citoyen.

Depuis le XVI^e siècle, il ne s'agit plus pour l'Europe de conquérir pour imposer son mode de vie et de civilisation. Désormais, la conquête de terres nouvelles se fait uniquement pour que l'homme des colonies y devienne une machine à produire de la plus-value pour le conquérant. On extermine l'autochtone, quand on est assez nombreux pour se passer de lui dans la mise en valeur de ses terres, comme en Amérique du Nord. Ailleurs, on le laisse vivre lorsqu'on a besoin de ses bras, à la condition qu'il accepte sans murmurer le travail forcé, l'injustice permanente et l'obligation de se faire tuer pour son exploiteur.

Aux premiers mécontentements, on pratique des saignées plus ou moins profondes, selon le degré de frousse ressentie.

Non seulement on s'attache à exterminer les « meneurs » (les soi-disant responsables) par la torture, l'échafaud, les travaux forcés, la déportation au Sahara ou au fin fond de la Guyane infestée de malaria et de bêtes fauves, mais on exerce systématiquement les représailles collectives en incen-

diant des villages entiers de pauvres chaumières remplies de vieillards, de femmes et d'enfants, considérés comme complices.

Cette méthode de répression, sans cesse perfectionnée, la France l'a pratiquée dans toutes ses colonies, surtout depuis le XIX^e siècle. Elle est la même partout, que ce soit en Indochine, à Madagascar, dans les îles de l'Océanie, en Afrique, et partout elle donne l'inverse des résultats escomptés. Les avertissements les plus solennels de l'Histoire, comme l'abandon de l'Inde par l'Angleterre, n'ont pas été entendus par la France. Même Dien-Bien-Phu ne lui a rien appris.

La déshumanisation, telle est, en vérité, la caractéristique de la politique française outre-mer.

L'enfer colonial n'est pas un mythe.

L'AUDACE DES « HORS-LA-LOI »

Maintes fois le peuple algérien a tenté, mais en vain, de sortir de cet enfer, d'échapper à ses monstres. Chaque fois, il a vu croître son martyre, mais aussi son potentiel de haine. L'un et l'autre l'ont rendu sensible et vigilant aux remous de l'Histoire.

La liberté était en marche à l'est et à l'ouest du Maghreb. L'occasion était propice. Ce fut l'explosion du 1^{er} novembre 1954.

« Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, entre 1 heure et 2 heures du matin — déclarait le 15 novembre la Délégation algérienne au Caire — et simultanément dans les trois provinces algériennes, ont été déclenchées une série d'actions qui ont pris les colonialistes au dépourvu. Ces actions, dont le caractère organisé est apparu à tous les observateurs, consistaient principalement en des attaques de postes militaires et de police et dans les destructions d'objectifs stratégiques et économiquement vitaux.

» Dans l'Est algérien, dans les régions des montagnes de l'Aurès, les patriotes, après avoir attaqué les postes militaires de Batna et occupé le centre d'Arris, se sont retirés sur les hauteurs après avoir détruit les ponts et coupé les routes... Dans le reste de la province de Constantine, les patriotes mènent quotidiennement des actions de harcèlement, attaquant des postes militaires, faisant sauter les ponts, coupant les liaisons téléphoniques et les voies ferrées.

» Dans la province d'Alger, où les premiers attentats ont eu lieu dans la capitale même et dans les grands centres urbains, la révolte se manifeste surtout dans les régions montagneuses de la Kabylie et des environs de Blida. Les résistants réfugiés dans les montagnes lancent des attaques fréquentes sur les postes militaires où ils se procurent des armes... »

Voilà la situation dans les premiers jours de la révolte et voilà ses armes.

C'est sur les Français que les Algériens ont pris leurs premières armes. C'est ce que ne veulent pas admettre ceux qui ne voient dans les événements d'Algérie que la main de Nasser et celle de la Ligue arabe, alors que ces événements constituent « un phénomène politique qui résulte d'une situation intérieure imposée par le colonialisme ».

La Délégation algérienne fait également remarquer que « nulle part les personnes n'ont été visées, et les tués signalés l'ont été à la suite de l'engagement entre forces de police et patriotes algériens ». Même les colons « n'avaient pas été maltraités par les patriotes ».

C'est tellement vrai que, le 3 février 1955, Pierre Mendès-France pouvait déclarer à la tribune de la Chambre :

« Depuis les incidents dramatiques du 1^{er} novem-

bre, depuis la nuit de la Toussaint, dans l'ensemble de l'Algérie, pas un seul Français d'origine européenne n'a été assassiné. »

Ainsi, malgré toutes les souffrances et les rancoeurs accumulées pendant plus de cent ans, malgré le mépris dont on les a abreuvés, malgré les tortures, les Algériens en révolte ne se sont laissés aller à aucun excès envers les hommes qui leur ont fait et continuent de leur faire tant de mal ; ils ne s'en prennent qu'aux militaires, aux représentants de la force publique. Le président du Conseil français l'atteste à la face du monde. Trois mois après le début de la révolte : le « moudjahid » et le « fidaï » se sont conduits en soldats.

Que s'est-il passé depuis pour qu'on leur reproche des actes de « sauvagerie », et qu'ils ne les nient pas ?

L'audace des « hors-la-loi » s'était révélée payante. Le peuple répondait à leur appel, au-delà de toute espérance. Ils avaient pensé se manifester pendant quinze jours, pour attirer l'attention du monde sur le sort tragique de l'Algérie comme elle s'était portée sur la Tunisie et le Maroc. Et voilà que le fellah exsangue retrouve un souffle insoupçonné. L'épopée continue.

La France de Bugeaud ne pouvait laisser impunie cette audace menaçante pour ses privilèges.

Un dispositif militaire impressionnant est mis sur pied : plusieurs centaines de milliers d'hommes, pourvus du matériel moderne de l'O.T.A.N. (divisions blindées, unités légères motorisées, etc.), mercenaires recrutés sur place (« goums ») ou dans l'Atlas marocain (« tabors »), brigades de gendarmerie renforcées, parachutistes, fusiliers marins, hélicoptères, cependant qu'ordre est donné à la marine de guerre de rallier les petits ports de la côte oranais-tunisinoise.

L'état d'urgence est proclamé ; plus de réunions publiques, de manifestations ; censure, saisie régulière de la presse démocratique ; « Alger républicain » sous séquestre ; « Liberté » interdit ; « la République algérienne » régulièrement saisie ainsi qu'« El Bassaïr », l'organe des Oulémas, « l'Algérie libre », « la Nation algérienne »... Il fallait en finir avec les « hors-la-loi » et, pour ne pas être troublé dans le « travail », mettre la loi en veilleuse et se mettre à l'abri des indiscretions.

LES CIVILISES AU « TRAVAIL »

Ratissages, représailles collectives... — « Des douars, des villages entiers sont encerclés et passés au peigne fin. Sous prétexte de perquisitions, les meubles sont détruits, les vivres saccagés. On profite de ce que les femmes sont parquées à part pour les violer. »

En mai 1955, l'aviation et l'artillerie conjuguent leur action dans la région de Batna. Importantes actions combinées dans la région de Philippeville : avions, hélicoptères, « paras » et commandos y participent... Des opérations sont déclenchées sur 150 kilomètres, de Collo à Bône. Les douars « rebelles » sont la proie des flammes, onze mechtas détruites dans la seule région de Collo. Les femmes, les enfants fuyant dans la nature sont « abattus ».

A Gounod, après un engagement, 19 Français sont tués, dont 3 officiers. En signe de représailles, « le ratissage au sol a été précédé d'intervention de l'aviation et de l'artillerie ».

Dans la deuxième quinzaine d'août 1955, et pour la seule région de Philippeville, « des milliers d'Algériens et d'Algériennes sont massacrés ». 5.000... 10.000... ? 1.500 à 2.000 jeunes Musulmans de 15 à 25 ans, pris chez eux et conduits au stade municipal, sont fusillés. On signale des fosses communes de 1.000 cadavres.

Pour venger 65 Européens.

Le 15 septembre 1955, dans la région de Tazmalt, 9 suspects sont emprisonnés, relâchés, puis cueillis sur la place publique par les forces de l'ordre et

exécutés. Le 22 août 1955, M. Ben Okba Salah, gros propriétaire, voit sa famille tuée sous ses yeux : ses deux fils, ses deux neveux et ses deux petits-fils. Il est tué à son tour. Après quoi, les exécuteurs prennent la clef du coffre et s'emparent de son contenu.

Témoignages français. — De Robert Bonnaud :

« ...Quand le sang coula, quand le sol du gourbi en fut trépané, les malheureux, agenouillés, durent lécher le terrible mélange de leur propre terre et de leur propre substance. » (Deux Algériens, suspects.)

De « France-Observateur » :

« Les villages suspects en Kabylie ont été rasés au bulldozer avec les habitants qui s'y trouvaient... Un de mes amis, attaché au colonel à T..., me signale que, les pieds plongés dans l'essence enflammée, les suspects parlent très bien. L'aviation... malgré nos indications formelles demandant d'épargner T... a mitraillé et bombardé le village... La moitié de T... est détruite et on ne peut compter les morts. R... n'existe plus. Ce n'est plus qu'un brasier... La patrouille est rentrée ; la vallée n'est plus qu'un cimetière. On ne peut faire cent mètres sans rencontrer un pendu ou un cadavre ; les mechtas brûlent. **Pas de prisonniers : ils ont été tués sur place.** »

Du dossier de Jean Muller :

« Un interprète (qui a assisté à des interrogatoires)... a pris des photos d'Arabes dont la chair du visage se détachait en lambeaux et dont le corps était tuméfié. » Lors des fouilles des mechtas : « Coups de pied au visage, gosses de 2 ans jetés à terre, femmes brutalisées. Quelquefois, ces opérations de contrôle et de fouilles sont accompagnées de pillages (matériel et argent)... ou encore de fusillades. Des hommes du 117^e régiment d'infanterie ont déchargé leur fusil-mitrailleur dans des mechtas habitées... La 3^e compagnie partait en corvée de bois avec 20 suspects et les abattait au col de Bécart, lieu de l'embuscade qui avait coûté 13 mars au 2/117^e R.I. Ils étaient achevés de balles dans la tête et laissés sur place sans sépulture. On a alerté la gendarmerie pour constater le décès de 20 « fuyards » qui avaient été abattus. Le commandant dit, en conclusion : « Voilà vos camarades du 2/117^e R.I. vengés. Ce sont ces Arabes qui ont tué vos camarades. D'ailleurs, si ce ne sont pas eux, ceux-là ont payé pour les autres. »

Après avoir « abattu » 5 Arabes à 200 mètres du camp, « ...les mêmes ont tiré à vue sur tous les gens qui s'enfuyaient à notre arrivée. Un gosse eut la cuisse traversée par une balle de fusil-mitrailleur. Nous avons ramassé tous les mâles (49) qui furent emmenés à Tabet. Nous avons vu la compagnie mettre le feu à cinq mechtas appartenant à des chefs de fractions qui ne s'étaient pas rendus à la convocation de l'administrateur de Tabet. Nous avons vu la même compagnie mettre le feu aux forêts. »

On connaît les articles de « l'Express » et le procès en diffamation qu'il intenta à « Rivarol » parce qu'il mettait en doute les atrocités dénoncées par J.-J. Servan-Schreiber. Rappelons le témoignage à ce procès de Michel Rachet, volontaire pour l'Algérie :

« ...J'obtins de faire partie d'une patrouille de nuit chargée de retrouver les fellagha... Nous les avons cherchés toute la nuit en vain. Pas de traces. Arrivé dans une mechta, le sergent, qui était saoul comme d'habitude, a ordonné à un vieillard qui semblait être le chef du village de lui désigner 10 hommes. Il a hésité. Le sergent lui a mis la mitraillette sous le nez. Alors le vieillard s'est exécuté. Quand il a eu les 10 hommes en face de lui, le sergent a tiré sur eux. Ils sont tombés. Je ne sais combien il y a eu de morts et de blessés car le sergent, dégrisé tout à coup, nous a dit : « Allez, filez ! ça suffit comme ça, on se taille ; personne n'a rien vu. »

La torture. — Courant de magnéto, aux parties et aux oreilles, sur un homme que l'on arrose pour que cela prenne bien. Station au soleil dans une cage grillagée. Station nue, à cheval sur un bâton, pieds

UNE INFAMIE

et mains liés. Coups de nerf de bœuf, de bâton de 20 cm. de diamètre sur tout le corps. « Coup » de la porte : on coince la main et on appuie. Couteau que l'on enfonce petit à petit dans la chair.

Un suspect, qui devait être emmené à Alger, est resté à Tablat toute une nuit, les pieds liés à un arbre et le dos reposant sur des rouleaux de barbelés. Comme boisson, on lui a donné de l'eau où avait trempé du linge sale. Un prisonnier ensanglanté est resté étendu un jour et une nuit sur la terre ; un suspect balancé dans le vide depuis un hélicoptère (200 mètres de haut). Tous les « suspects » torturés ont été emmenés par les « paras », puis liquidés.

Les prisons et les camps de concentration regorgent de détenus politiques.

Le camp de Guellet-Es-Stel, entre Djelfa et Boghari, est situé dans une profonde cuvette. Grande chaleur le jour, froid vif la nuit. Serpents et scorpions. Des tentes placées en plein désert. Pas d'eau : une camionnette pour une eau saumâtre distribuée parcimonieusement. Au camp de Chellal Chat El Hodna (M'Sila), les conditions de vie sont encore plus pénibles. Lieu désert...

Répressions collectives, politiques des otages, tortures, vie inhumaine des camps, autant d'horreurs qui ne sont pas seulement une accentuation de l'injustice envers tout un peuple, toute une race, mais le mépris de son existence même par les actes les plus sacrilèges.

REACTIONS DU F.L.N.

« ...Sachez, messieurs, que jusqu'à ce jour (fin du Ramadan 1956), nous n'avons commis aucun acte de sauvagerie comparable à ceux que vous avez perpétrés. Les quelques-uns qui ont été accomplis par nos hommes n'ont été que des représailles face aux crimes de vos armes, de vos milices et de votre police.

« ...Épargnez les enfants, les femmes, les vieillards, les civils désarmés et les pacifiques gourbis, nous aussi nous nous comporterons envers vous en véritables combattants qui épargneront les prisonniers, les femmes, les enfants et les civils sans armes. »

Comment les descendants de ceux que nous avons enfumés, décapités, dont nous avons vendu les femmes aux enchères publiques pour les dépouiller ne deviendraient-ils pas enragés devant le nouveau cauchemar que nous imposons à tout un peuple ? Comment peuvent-ils nous considérer autrement que des monstres dont il faut purger l'humanité ?

« C'est pourquoi il sera impossible au F.L.N. de continuer à respecter les lois de la guerre si la France persistait à les ignorer.

« Le F.L.N. s'engage à venger les victimes innocentes, à laver les humiliations infligées à des êtres sans défense. Si l'armée française s'obstine dans sa conduite ignoble, le F.L.N. ne reculera devant aucune « loi », aucune « convention humanitaire », aucun « excès ». Il intensifiera la lutte et fera sentir jusque sur le territoire français la colère du peuple algérien. Il rappellera par tous les moyens en son pouvoir, à tous ceux qui font fi des valeurs sacrées de l'homme, la détermination d'un peuple décidé à mourir pour les défendre.

« Le F.L.N. se trouve en droit aujourd'hui de remettre totalement en question non seulement le statut de la minorité française tel qu'il l'a conçu jusqu'ici, mais le principe même de l'existence d'une telle minorité dans l'Algérie de demain.

« Le peuple algérien souverain n'acceptera pas de voir vivre sur son territoire libéré des bourreaux et des assassins qui n'ont reculé devant aucune profanation et aucun sacrilège. La simple dignité de l'homme se révolte devant une telle éventualité. »

L'heure du châtement serait-elle proche pour les bourreaux et les assassins impérialistes et leur complice : la classe ouvrière française ?

J.-P. FINIDORI.

Quant à l'intégrité intellectuelle, il y a longtemps que M. Francis Jeanson ne fait plus illusion. Il a pris bruyamment parti dans le grave et douloureux conflit qui oppose le F.L.N. et le M.N.A., c'était et cela demeure son droit.

Mais pour un homme qui avait la prétention dans son livre : « L'Algérie hors-la-loi » de faire l'historique de la révolution algérienne, la passion ne justifiait ni l'erreur, ni la déformation systématique des faits, encore moins leur falsification.

Peu importe, après tout, que M. Jeanson ait pu écrire que les Messalistes condamnèrent, au début, l'insurrection algérienne et s'abstinrent pendant les trois premiers mois d'y participer. Le temps rétablira la vérité.

Cependant, l'histoire ne s'écrit pas seulement ; elle se fait. Depuis plus de deux ans, nous assistons en Algérie et en France à une frénésie de meurtres entre nationalistes algériens de l'un et de l'autre partis. Il n'est pas un révolutionnaire dans le monde qui puisse demeurer insensible à cette lutte fratricide et qui ne désirerait contribuer à y mettre fin.

M. Jeanson, en qui se confondent le sens de l'Histoire et celui de la divine Providence, ne se pose point de problème. Pour lui, le M.N.A. joue objectivement un rôle contre-révolutionnaire. Il n'est qu'un instrument de division utilisé par la police. Les attentats dont sont victimes les militants du M.N.A. se trouvent ainsi objectivement justifiés.

Mais, entre l'objectif et le subjectif, le pas est rapidement franchi.

Voici ce qu'a osé écrire Jeanson dans le numéro 1 de la revue « La Ciguë », où l'on est heurté de retrouver sur la page de garde, à côté du sien, les noms entre autres de René Char et de Michel Leiris :

« Ceci dit, il reste vrai, il me paraît effectivement hors de doute, que le Front a « liquidé » quelques dirigeants messalistes durant ces derniers mois : des dirigeants messalistes (ou soi-disant « syndicalistes ») qu'ils considéraient comme particulièrement nuisibles, et dont le plus notable, par exemple, — avoir été impliqué dans des affaires pour lesquelles, en matière algérienne, on condamne aux travaux forcés ou à la mort, — avait été fort gentiment libéré par la police au bout de quelques mois. »

Pourquoi, Jeanson, votre main a-t-elle hésité à écrire le nom de ce dirigeant messaliste frappé dans le dos en octobre 1957 et dont l'agonie s'est prolongée pendant près de deux mois ?

Abdallah Filali, croyez bien, Jeanson, que ce nom demeurera gravé, en tout état de cause, comme celui d'une des plus nobles figures du nationalisme algérien.

Les révolutionnaires algériens qui ont fait leurs preuves, à quelque tendance qu'ils appartiennent, savent qui était Abdallah Filali.

Pourquoi vous êtes-vous chargé de tenter de salir sa mémoire ?

Vous êtes allé trop loin, Jeanson. J'ai été l'avocat de Filali et son ami. Vous l'avez diffamé. Je vous somme de vous rétracter ou de vous expliquer publiquement. Si vous le préférez, nous irons devant un jury d'honneur. Il va falloir, Jeanson, que vous reculiez et avec tous ceux qui, au lieu de s'efforcer de calmer, où qu'il soit, le fanatisme, s'évertuent, sans grand risque, à jeter de l'huile sur le feu.

Yves DECHEZELLES.

Khrouchtchev à Budapest :

L'ASSASSIN REVIENT SUR LE LIEU DE SON CRIME

L'Ugolin-Roi, le nouveau père des peuples, M. Khrouchtchev a rendu une visite pascale à ses vasaux de Budapest. En 1921, lorsque M. Poincaré parcourait les cimetières de la guerre, *l'Humanité* publiait une photo vengeresse avec cette légende : « Comme l'assassin retourne sur les lieux de son crime... ainsi... etc. ». Mais M. Poincaré bondissait de rage devant cette accusation d'être responsable de la guerre.

M. Khrouchtchev ne bondit pas ! Il rit de son rire épais, se vante de ses crimes, crache sur les cadavres de ses victimes : « Des bandits contre-révolutionnaires qui s'étaient mis à pendre et à massacrer les meilleurs fils de la classe ouvrière »

Il faut aujourd'hui quelque témérité pour évoquer le drame hongrois. C'est vraiment de mauvais goût. M. François Mauriac, dont les réserves lacrymales sont limitées, veut bien pleurer avec nous sur les victimes algériennes. Il est agacé par les réminiscences hongroises.

Contentons-nous de citer quelques extraits d'une chronologie publiée dans la *Documentation Française* (21 et 22 mars 1958) et rédigée d'après les informations hongroises officielles avec la plus scrupuleuse objectivité :

MARDI 22 OCTOBRE 1956 :

Le gouvernement a refusé de lire à la radio les revendications des étudiants. Avec l'autorisation du gouvernement (encore stalinien) 100.000 hommes et femmes se réunissent. Vers 17 heures la foule commence à se masser dans la rue Brödy Sándor. Une délégation des étudiants pénètre dans l'immeuble de la radiodiffusion. La directrice de la radio apparaît sur le balcon et déclare qu'elle ne peut pas permettre la lecture de la revendication des étudiants. Bientôt un détachement de l'A.V.H. (police politique) de 150 hommes arrive en camions par une rue étroite. Les membres de ce détachement sont des A.V.H. conscrits, c'est-à-dire des gens incorporés contre leur gré dans la police politique. Ils fraternisent avec la foule. En voyant ceci, les gens de l'A.V.H. du bâtiment de la radiodiffusion lancent par les fenêtres des bombes lacrymogènes que la foule renvoie dans le bâtiment ainsi que des briques. Plusieurs jeunes gens pénètrent par les fenêtres...

A 20 heures, la foule, qui a entendu la diffusion d'un discours du secrétaire du parti, s'exaspère et devient menaçante. L'A.V.H. de l'intérieur décharge ses mitrailleuses sur la foule. Il y a plusieurs morts et blessés.

JEUDI 25 OCTOBRE :

Entre 11 heures et 12 heures, foule de plusieurs milliers de personnes devant le Parlement. Il y a plusieurs chars russes dont l'équipage fraternise avec les insurgés. Brusquement, l'A.V.H. ouvre le feu sur la foule avec des mitrailleuses. Un officier russe est tué. De nouvelles troupes russes tirent indistinctement sur la foule et les membres de l'A.V.H. Le massacre dure 20 à 25 minutes.

Les journées des 26, 27, 28 et 30 octobre sont marquées par des grèves dans tous les centres ouvriers, sur les mots d'ordre suivants : le retrait des troupes soviétiques, le changement de gouvernement, le droit de grève, l'amnistie. Des comités ouvriers, des comités révolutionnaires se forment dans toutes les usines de Budapest, dans tous les centres industriels de province.

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE :

(Le gouvernement Imre Nagy est formé depuis le 4 octobre avec Janos Kadar).

19 h. 54 : Imre Nagy annonce que la Hongrie proclame sa neutralité.

20 h. 30 : le professeur Janossy annonce que les mines d'uranium sont aux mains des soldats de la révolution.

22 heures : Janos Kadar annonce la création d'un nouveau parti : le parti Socialiste Ouvrier Hongrois. Il attaque l'ancien parti des travailleurs hongrois « que la politique criminelle des représentants du stalinisme en Hongrie — Rakosi et sa clique — a fait dégénérer en un instrument de despotisme et d'esclavage national. Mais le peuple hongrois a balayé le régime de Rakosi par sa glorieuse révolution ».

En outre, Janos Kadar parle aussi du « danger alarmant de l'intervention étrangère qui risquerait d'entraîner pour le pays un sort tragique analogue à celui de la Corée ».

SAMEDI 3 NOVEMBRE :

22 heures : le général Maleter, ministre de la Défense nationale, et Istvan Kovacs, chef de l'état-major général, se rendent au siège du haut-commandement soviétique à Tököl afin de continuer les négociations sur le retrait des troupes soviétiques. VERS MINUIT, ILS SONT ARRETES PAR LA POLICE POLITIQUE SOVIETIQUE.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE :

5 heures 19 : les troupes soviétiques attaquent Budapest.

9 heures : ultimatum soviétique : la capitale sera bombardée si avant midi le gouvernement n'a pas démissionné.

Il faut répéter que la résistance ouvrière a persisté jusqu'à la fin du mois de décembre — que le 11 décembre la grève était totale à Budapest et que la majeure partie du pays était paralysée.

Si M. Khrouchtchev — chef de gang — peut parler impunément à Budapest c'est parce que la police soviétique et les traîtres kadaro-collaborationnistes ont réprimé sans interruption depuis un an et demi toute velléité de résistance. On annonce le 13 septembre 1957 que les enfants de moins de 16 ans doivent AUSSI se faire enregistrer à la police.

Enfin pour rassurer les apôtres de la libre-pensée (!) qui décelaient des signes de terreur clérical dans l'exécution des assassins de l'A.V.H... signalons deux faits qui prouvent la « généreuse » tolérance du Laval hongrois :

LUNDI 24 DECEMBRE 1956 :

Pour la première fois depuis 1948, des crèches et des inscriptions religieuses décorent des vitrines de magasins d'Etat en Hongrie.

SAMEDI 5 OCTOBRE 1957 :

Le gouvernement hongrois accorde une aide financière exceptionnelle à l'Eglise catholique.

Puisqu'on vous dit que les ex-staliniens, khrouchtcheviens d'aujourd'hui sont les défenseurs les plus fermes de la classe ouvrière, des droits de l'homme et de la laïcité. — R. H.

Notes d'Economie et de Politique

COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION

Cinq à six cents personnes se pressaient le 19 du mois dernier, dans la salle — trop petite — du Sporting-Club de Cannes pour entendre des « informations » sur l'Algérie.

La réunion était privée, sur invitations, afin d'éviter que, si elle avait été publique, elle fut interdite ou troublée par des porteurs de boules puantes ou d'engins lacrymogènes. L'informateur était un prêtre, natif d'Algérie et curé d'un gros village des hautes plaines d'Oranie situé à peu près à mi-distance entre Tlemcen et Aïn-Temouchent.

Ce sont les propos tenus en cette réunion, complétés par quelques détails que le même curé avait donnés au cours d'une réunion tenue devant un auditoire plus restreint quelque temps auparavant, que je voudrais rapporter ici, en les atténuant plutôt qu'en les forçant.

Il faut d'abord — déclara-t-il — dissiper un certain nombre d'illusions.

La première, c'est que la population musulmane algérienne, ou tout au moins une certaine partie, est avec la France. *Cela est faux*. Tous les Musulmans d'Algérie sont pour l'indépendance de l'Algérie ; il n'y en a pas un seul qui ne soit profondément résolu à acquérir cette indépendance. Certes, il y a encore des Algériens qui sont fonctionnaires de l'Etat français, il y en a encore qui acceptent de figurer dans les institutions actuellement mises en place par la France, il y en a même un qui fait partie du gouvernement français en tant que secrétaire d'Etat, mais tous, y compris ce dernier sont partisans de l'indépendance ; ils n'ont accepté leurs fonctions que parce qu'ils craignaient que des représailles soient exercées contre eux s'ils refusaient ou parce qu'ils estiment qu'ils parviendront plus facilement à leur but en étant dans la place. Le combattant du maquis et le secrétaire d'Etat à l'Algérie poursuivent le même but, leurs moyens seuls diffèrent.

La seconde illusion consiste à penser qu'à l'intérieur du mouvement national le Front de libération nationale (F.L.N.) a des rivaux. Cela est inexact. De même que tous les Algériens sont pour l'indépendance, ils sont tous pour le F.L.N., du moins en Algérie. Chez les Algériens de France c'est peut-être différent, mais en Algérie il n'y a plus personne pour le Mouvement nationaliste algérien (M.N.A.). Même dans la région de Tlemcen, dont Messali Hadj est originaire et qui était pour cette raison le bastion du M.N.A., on ne trouve plus un seul partisan du M.N.A.

Troisième illusion : le F.L.N. est à bout de souffle ; il ne pourra plus tenir longtemps. Cela aussi est faux.

De l'argent ? Le F.L.N. en a autant qu'il veut.

Des hommes ? Il en refuse. Je vois constamment — déclare le conférencier — des jeunes gens disparaître de leurs villages pour quelques jours, puis revenir, et j'apprends qu'ils ont été au maquis pour s'enrôler mais qu'on les a renvoyés en leur disant que pour le moment on n'avait pas besoin d'eux. Le F.L.N. a d'ailleurs toute une armée de réserve en Tunisie et une autre, plus nombreuse encore, au Maroc, car le Maroc aide davantage les Algériens que la Tunisie mais il s'en cache mieux.

Des armes, enfin ? Les services officiels sont eux-mêmes obligés de reconnaître que l'armement des rebelles ne cesse de s'accroître en quantité et en qualité.

Dans ces conditions, le F.L.N. peut tenir autant de temps qu'il sera nécessaire : un an, cinq ans, dix ans, trente ans s'il le faut.

Pour tenter de briser la résistance de ces 10 millions d'êtres, quels sont les moyens employés ?

Ils sont au nombre de trois : la torture, les représailles, les « ralliements ».

La torture est un fait absolument général. L'armée a besoin de « renseignements ». Si nous montons une opération sans renseignements, déclarent les officiers, elle est vouée à l'échec : ou bien elle tombera dans le vide, ou (pire) dans une embuscade. Il faut donc, à tout prix, des renseignements.

Or, l'Arabe est un homme suffisamment dur pour qu'il ne suffise pas de le battre ou de le maltraiter quelque peu pour qu'il parle. D'où la mise au point d'un système standard de tortures. Dans une première phase, c'est la pendaison et l'élongation des membres ; si, après cela, le torturé n'a pas parlé, on passe à l'électricité : le courant est mis dans toutes les parties du corps, particulièrement dans les parties génitales ; enfin, s'il y a lieu, troisième supplice : celui de l'eau : on force le supplicié à ingurgiter des quantités massives d'eau nauséabonde jusqu'à ce que son corps devienne une outre prête à éclater.

Toutes ces tortures sont monnaie courante. Il n'est pas un Musulman arrêté, arrêté sous quelque prétexte ou pour quelque raison que ce soit, qui ne soit pas torturé. La plupart en restent marqués pour leur vie. Le gouvernement général fait état de plusieurs centaines de sanctions qui auraient été prises à propos de brutalités commises à l'encontre des Musulmans, mais ce qu'il ne dit pas, c'est que toutes ces sanctions n'ont jamais été prises que pour des fautes vénielles : un soldat s'empare-t-il, au cours de la fouille d'un douar, d'une poule ou d'un mouton, ou bien giflera-t-il une femme ou un enfant ? il sera sanctionné ; en revanche, la torture, la torture régulière, exercée en vertu d'ordres donnés par un gradé, par le personnel qualifié, dans les locaux appropriés, n'est *jamais*, elle, sanctionnée. Et pour cause ! C'est qu'elle est un élément indispensable à la poursuite des opérations militaires.

Cependant, la torture commence à rendre moins, les Arabes y ayant trouvé des parades, au moins relatives. D'une part, l'Armée de libération nationale (A.L.N.) se tient de plus en plus à l'écart des lieux habités, si bien que le civil arrêté ne peut rien dire, même sous la torture, puisqu'il ne sait rien. D'autre part, un subterfuge est couramment employé : le torturé dit : « Oui, je sais une chose, c'est qu'en tel point on a caché des armes ». On va alors au lieu indiqué et l'on y trouve effectivement des armes, quelques vieux flingots que le F.L.N. a déposés là pour, précisément, fournir aux torturés un moyen d'échapper au supplice.

Aussi l'armée tend-elle de plus en plus à compléter le système de la torture par celui des représailles. Un attentat est-il commis ? L'unité militaire, qui a la garde du secteur et qui, comme tou-

tes les unités militaires, a son camp de « suspects » (un camp privé si l'on peut dire), dont elle n'a à rendre compte à personne, prend un certain nombre de ses prisonniers et les fusille puis laisse leurs corps plusieurs jours exposés sur la voie publique, sur le lieu de l'attentat, à titre d' « exemple ».

C'est ainsi que dans les environs du village où le curé exerçait et durant les jours qui précéderent son départ en France, deux ouvriers de l'électricité ayant été tués par une mine placée au pied d'un poteau qui avait été scié dans la nuit et qu'ils venaient réparer, soixante Arabes furent, d'ordre supérieur, fusillés et laissés sur le lieu du « crime ». C'est ainsi également qu'une camionnette ayant sauté sur une mine qui ne blessa ni ne tua personne, occasionnant seulement des dégâts matériels, cinq Arabes furent fusillés. Enfin, une mine ayant été découverte à proximité du camp, puis désamorcée et enlevée sans avoir causé aucun dégât, deux Arabes furent fusillés.

Enfin, pour impressionner les populations (et surtout Alger et Paris), il faut procéder à des « ralliements » de villages, c'est-à-dire qu'il faut que certains villages déclarent se mettre sous la protection de la France. Tout commandant de secteur qui n'aurait pas de villages « ralliés » serait considéré comme un piètre officier.

Pour obtenir ces ralliements, voici comment, au début, l'on procédait : on établissait des postes sur tous les chemins conduisant au village et par eux l'on coupait tout ravitaillement, personne ne pouvant plus passer ; au bout d'un certain temps, quand la famine commençait à se faire sentir, le village (sur les conseils, d'ailleurs, la plupart du temps, du F.L.N.) déclarait qu'il se ralliait. Maintenant on procède plutôt d'une autre manière : on prévient les occupants du village d'avoir à quitter celui-ci parce que le village va être détruit ; dès qu'il est évacué, les avions entrent en action et, au moyen de rockets, réduisent le village en ruines ; alors, on prévient la population que, dans sa grande générosité, la France lui offre un nouveau village ; c'est un village situé à peu de distance de l'ancien, uniquement composé de tentes (ne pas oublier que l'hiver est très froid et pluvieux en Algérie sur les hautes plaines et dans les montagnes), entouré de fils de fer barbelés et sur lequel flotte un merveilleux drapeau tricolore ; pour avoir un abri, si précaire qu'il soit, les habitants du village détruit sont bien obligés de venir loger sous ces tentes ; l'un d'eux lit ou récite le discours qu'on lui a préparé, par lequel il remercie les Français de leur générosité... et ça fait un village rallié de plus !

* *

Des lors, quelles sont les perspectives d'avenir ?

Le conférencier estime que les atrocités dont l'Algérie est le théâtre étant intimement et indissolublement liées aux conditions mêmes dans lesquelles ne peut qu'être faite la guerre d'Algérie, le seul moyen de mettre fin à ces atrocités est de faire la paix. Cette paix, une paix obtenue par la négociation car une victoire militaire de la France est impensable, est-elle prochaine ? Ou bien ne se produira-t-elle que dans de nombreuses années lorsque la France se lassera d'avoir à combattre un adversaire de plus en plus redoutable, qui lui inflige des pertes de plus en plus sévères ? Le conférencier ne peut le dire.

Deux faits cependant sont certains.

Le premier est que, plus la guerre dure et plus le durcissement des Algériens, plus leur unanimité devient totale. Il y a trois ans, au début de l'insurrection, le F.L.N. n'avait qu'une partie de la population musulmane avec lui ; même il y a un

an, il y avait encore des Algériens favorables à la France ; ce n'est que depuis quelque six mois que les Algériens ont réalisé cette unanimité totale dont il a été fait état au début.

Plus encore : à l'hostilité contre la France a succédé la haine du Français.

Cette haine, cependant, n'existe pas encore dans la population adulte. Le conférencier cite le cas d'un Musulman supposé être le chef du F.L.N. de Blida, qui fut atrocement torturé pendant un mois et qui en restera infirme pendant toute sa vie et qui lui disait pourtant : « Non ! je ne hais point les Français ».

Mais il n'en est pas de même pour les enfants et les adolescents, pour tous les moins de 20 ans. Ceux-ci n'ont connu qu'une chose : la destruction de leurs villages, les enlèvements de leurs parents, les tortures qu'on leur a fait subir ou celles qu'ils ont eu-mêmes endurées, et ils en haïssent les auteurs : les Français.

Au début de l'an dernier, lorsque les enfants de son village passaient devant le presbytère pour aller à l'école, ils lui disaient bonjour ; maintenant, bien qu'ils sachent qu'il n'est point un ennemi des Musulmans, que, au contraire, sa porte leur a toujours été ouverte, ils détournent la tête ou bien ils crachent par terre ; c'est un Français, cela suffit ! Ce sont leurs parents qui sont obligés de leur faire des remontrances : « Dis bonjour à Monsieur le Curé ! »

Quant à la population européenne, elle est d'ores et déjà, dans son ensemble, prête à faire bon ménage avec les Musulmans, même dans une Algérie dominée par ces derniers. Car il ne faut pas se méprendre ! Ceux qui prétendent parler au nom des Français d'Algérie ne représentent rien qu'eux-mêmes. Les élus européens d'Algérie, du maire au sénateur, ne sont pas plus les représentants de la population que ne l'étaient les « élus » musulmans. L'Algérie est, en effet, soumise en fait à un véritable régime féodal. Au village, c'est le gros propriétaire qui fait la loi, comme à la ville le milliardaire. Leur puissance économique est telle qu'on leur remet « ipso facto » le pouvoir politique.

Mais que l'ensemble de la population européenne soit prête à accepter le F.L.N., se révèle par le fait que tous ceux qui ont à préserver quelque chose paient, sans rechigner, un impôt mensuel au F.L.N. Dans sa région, l'orateur peut affirmer (et, ce disant, il est convaincu d'être au-dessous de la vérité) que sept colons au moins sur dix contribuent régulièrement au F.L.N. pour la somme dont celui-ci les a imposés.

* *

Tel fut le témoignage de M. Bérenghier, curé de Montagnac, ancien soldat blessé deux fois au cours de la campagne d'Italie.

L'ABDICATION D'IBN SÉOUD

C'est à une véritable abdication qu'a été contraint Ibn Séoud, roi d'Arabie et bras droit du Département d'Etat américain dans le Proche-Orient, puisqu'il a dû remettre à son frère « les pleins pouvoirs pour tout ce qui concerne la politique intérieure, étrangère et financière de l'Etat ».

Le régime d'Ibn Séoud était le vieux régime arabe typique, un régime de monarchie absolue dont la seule politique consistait à accroître les richesses de la maison royale et de ses protégés.

J'emprunte à un récent article du correspondant du *New-York Herald* à Beyrouth les détails suivants :

« Depuis que l'exploitation du pétrole a permis au roi de toucher des redevances considérables, la famille royale s'est formidablement accrue. Elle comprend aujourd'hui 840 princes, sans compter les femmes, les concubines, les filles et les gens de maison. On a calculé qu'au taux d'accroissement actuel il y aurait 8.000 princes à la prochaine génération. Couplées avec « le chaos des finances », les conceptions antédiluviennes du gouvernement et des décennies de mauvaise administration et de corruption » les dépenses de cette immense famille ont conduit le royaume au bord du gouffre ; c'est pour n'y point être précipité que la remise du pouvoir au prince héritier Fayçal a été décidée. »

Voilà donc une nouvelle confirmation de ce que nous n'avons cessé de répéter au risque de fatiguer nos lecteurs, mais qui nous paraît d'une importance capitale : tant que, reprenant la vieille formule de l'impérialisme britannique, les Etats-Unis chercheront leurs alliés dans les anciens régimes, chez les rois, les féodaux ou les dictateurs réactionnaires qui ne se déclarent solidaires du monde occidental et libéral que pour en soutirer l'appui et les ressources nécessaires à la préservation de leur pouvoir, ils iront d'échec en échec et chacun de leurs échecs sera une victoire pour Moscou.

Si Washington veut vraiment contrecarrer dans le monde la poussée dite « communiste », il lui faut inverser complètement sa politique, cesser de scutiner les féodaux orientaux, les dictateurs américains, les Franco et les Salazar et aider, au contraire, de toutes les manières possibles, les forces modernes, les forces progressistes qui essaient de mettre bas les anciens régimes ou de se débarrasser des carcans qu'on leur a imposés. Mais, pour cela, il faut d'abord croire soi-même à la valeur, à la valeur générale des principes dont on se réclame, ne pas estimer que ceux-ci ne sont bons que pour les Américains ; il faut croire à la valeur universelle de la liberté, ne pas ravalier celle-ci au rôle d'un slogan vide, tout juste bon pour les discours de propagande.

Malheureusement ! c'est de cette croyance dont semblent être tout particulièrement dépourvus les actuels occupants de la Maison Blanche.

QUELQUES FAITS SANS IMPORTANCE

— Boulganine a été à son tour dévissé. Ce n'est là qu'une postface à la fin de l'interim des boiards (voir « R.P. » de juillet 1957). Le nouveau czar a été installé sur le trône. Le Soviet suprême a procédé à la cérémonie du couronnement.

— Au lendemain même du jour où l'état-major français a obtenu qu'on ne diminue pas les effectifs de l'armée en Algérie, mais qu'au contraire on les renforce de quelques dizaines de mille hommes, les lourdes pertes françaises, que les communiqués annoncèrent pour les combats qui précéderent cette décision (voir « R. P. » de mars 1958), ont disparu. On fait à nouveau un silence à peu près complet sur le nombre des soldats français tués ou blessés.

Naturellement, cela ne veut point dire que les mitrailleuses et les mortiers du F.L.N. ne tuent plus, ou tuent moins.

— Avec le même manque de pudeur, l'« information » officielle a fait état, pour la première fois, d'avions passant la frontière tuniso-algérienne au moment précis où était posée la question du contrôle des aérodromes tunisiens. Ces informations provenaient du ministère de l'Air, favorable, cela va sans dire, au maintien de ce

contrôle, mais comme Gaillard envisage sans doute qu'il lui faudra céder sur ce point, notre intelligent président du Conseil a converti les avions... en vols de cigognes ! O beautés de l'information « dirigée » !

Mais, au fait, si des avions peuvent voler dès maintenant de Tunisie en Algérie, alors que les aérodromes tunisiens sont encore sous le contrôle de l'armée française, à quoi peut bien servir ce contrôle ?

— Une commission d'experts non fonctionnaires, constituée en août dernier par Macmillan pour surveiller le développement de l'économie britannique, a conclu qu'il conviendrait que le chômage « augmente quelque peu » en Angleterre, car « un système d'économie libre ne peut pas fonctionner efficacement sans un nombre sensible de chômeurs ».

Il y a plus d'un siècle que les socialistes ont proclamé que l'existence d'une « armée de réserve industrielle » était indispensable au régime capitaliste. Si les bourgeois, eux aussi, maintenant, s'en aperçoivent... et le disent ! est-ce qu'ils deviendraient plus intelligents ?... ou plus cyniques ?

R. LOUZON.

COMMUNIQUÉ DE L'U.S.T.A.

Le journal « Le Monde » du 19 mars ayant annoncé qu'un ex-dirigeant de l'U.S.T.A. invitait les travailleurs algériens à rejoindre l'U.G.T.A., le bureau fédéral de l'U.S.T.A. tient à faire remarquer que Benghazi Chikh faisait partie du secrétariat provisoire fédéral, mais que le congrès tenu les 28, 29 et 30 juin 1957 ne l'a pas réélu.

Les congressistes ont élu Ahmed Bekhat et Abdallah Filali, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint et ces deux camarades ont été lâchement assassinés par les éléments de l'U.G.T.A.-F.L.N.

Le bureau de l'U.S.T.A. tient à préciser que Benghazi Chikh, qui avait été chargé d'effectuer certaines dépenses, ainsi que ses camarades organisateurs comme lui du congrès, n'a pu justifier la fuite d'une somme de 397.000 francs.

Jusqu'à son exclusion qui date du 13 juillet 1957, il n'avait jamais manifesté de divergence d'opinion avec la direction de l'U.S.T.A.

Les explications fantaisistes qu'il prétend donner achèvent de le confondre et soulignent son ralliement à une organisation qui, elle, est manifestement conduite par le totalitarisme de l'Est. — Pour le bureau fédéral : A. BENSID.

LES PROGRÈS DE L'OPIUM DU PEUPLE EN RUSSIE

La fermeté laïque des communistes leur vaut quelque bienveillance de la part de pontifes de la Libre Pensée, de la Ligue de l'Enseignement, de la Ligue des Droits de l'Homme. Et on ne manque pas d'opposer l'anticléricalisme efficace de l'U.R.S.S. aux influences religieuses qui pèsent sur les peuples anglo-saxons.

Or un article de l'envoyé spécial du « Monde » au Festival de Moscou, daté du 1^{er} août 1957, montre la prospérité actuelle de l'Eglise orthodoxe, depuis l'accord passé en 1941 avec Staline.

Alors qu'il y a quinze ans on déplorait la misère des églises russes, on rencontre à 86 kilomètres de Moscou de nombreuses églises « remises à neuf ». Il y aurait maintenant 20.000 églises et 35.000 prêtres... plus 50 couvents avec 8.000 moines, 8 séminaires et 2 académies.

« La profession religieuse semble parmi les mieux payées en U.R.S.S. Un jeune prêtre au bout de dix ans d'exercice touchait 4.000 roubles par mois, c'est-à-dire le salaire du directeur d'une importante usine. Le plus grave c'est que le public du dimanche n'est pas composé exclusivement de vieillards. Dans leur majorité, les assistants sont des jeunes gens, des hommes et des femmes d'âge mûr, des ouvriers et des paysans, même des représentants de l'intelligentsia. »

Conscription et objection de conscience

Nombreux sont les pays qui ont atténué les rigueurs de la conscription et admis de reconnaître l'objection de conscience. En France, plusieurs projets dorment dans les cartons du Parlement, sans qu'il soit possible de prévoir quand ils verront le jour de la discussion publique et encore moins quand on pourra espérer leur adoption.

Le premier projet dans ce sens fut déposé, après l'affaire Ferjasse-Leretour, en 1953, sous le numéro 4786, par le député Georges Richard. Rapporté par Armand Chouffet, ce projet ne vint jamais en discussion.

Après la campagne en faveur de J.-B. Moreau, incarcéré au Cherche-Midi, un second projet fut déposé par André Philip le 1^{er} décembre 1949, qui ne vint pas plus en discussion que le premier.

Redéposé le 13 juin 1952 sous le numéro 3738, il subit le même sort.

Un autre projet, déposé par MM. Jean Binot, Gourdon et Dejean, S.F.I.O., attend toujours son rapporteur et sa discussion.

Cette hostilité du Parlement s'explique si l'on se rappelle que c'est la France qui a le triste privilège d'avoir, la première, institué le service militaire obligatoire.

En effet, par une loi du 24 février 1793, la Convention réquisitionna 300.000 hommes par tirage au sort. L'exécution, souvent arbitraire, de cette loi, se heurta aux plus vives résistances. Elle est à l'origine du soulèvement de la Vendée. Défenseurs du trône et de l'autel, les Chouans se révoltèrent contre une mesure qui les forçait à combattre contre leurs préjugés solidement enracinés. Cette idée de leur faire prendre les armes pour la République les leur fit prendre contre elle, ce qui fit courir à la République le plus grand péril, d'après Hugo, dans son livre « Quatre-vingt-treize ».

Quelques mois plus tard, devant l'aggravation des périls, une levée en masse fut décrétée le 23 août 1793 appelant tous les jeunes gens de 18 à 25 ans. Par cette levée, les effectifs de l'armée française atteignirent un million d'hommes, chiffre prodigieux alors, qui lui donna une supériorité numérique sur la formidable coalition dressée contre elle.

Cependant, le 19 août 1793, quatre jours plus tôt, la Convention exemptait des armes les anabaptistes de France qui l'avaient demandé. Ainsi, la Convention se montra plus compréhensive que les parlements de la troisième et de la quatrième République. Même Napoléon respecta plus tard l'exemption des anabaptistes, estimant que « l'empire de la loi doit s'arrêter devant celui imprescriptible de la conscience ». Il n'entendit pas cette mesure aux membres des autres églises, qui ne l'avaient pas demandée.

Par ailleurs, on connaît le cas du curé d'Ars, Jacques Vienney, qui resta longtemps insoumis dans les montagnes du Forez, l'église catholique n'ayant pas demandé d'exemption pour ses prêtres.

La conscription, qui n'était d'abord que circonstancielle, fut établie en permanence sous l'impulsion du général Jourdan et votée à l'unanimité par le Conseil des Cinq Cents, par la loi du 8 septembre 1798, complétée le 18 janvier 1799.

Tous périls écartés, cette loi, au déclin de la Révolution, allait étendre sa malfeasance à l'univers. Elle allait permettre à Bonaparte de bâtir son empire sur une civilisation qui, théoriquement, venait de se fonder sur les Droits de l'Homme.

Mais si ce mode de recrutement totalitaire permit à Napoléon de réaliser ses visées impérialistes, son exemple allait être suivi.

Ecrasée à Iéna, l'Allemagne voit dans la conscription le moyen de contenir l'impérialisme napoléonien. Elle introduit cet impérialisme interne à son tour en 1813.

Les autres Etats ont suivi. Initiatrice de la conscription, la France est donc responsable de toutes les autres conscriptions.

« La conscription est donc l'instrument (déclare le vénérable abbé Henri Demulier, un des rares prêtres à condamner la conscription, avec une poignée de libertaires) qui a forgé le militarisme français, le militarisme prussien et tous les militarismes du monde ». La conséquence a été la course aux armements et aux effectifs, étendant la guerre, autrefois exclusivement aux guerriers, à tous les civils. Loi totalitaire rendant la guerre totale qui, avec les moyens d'extermination actuels, permet l'anéantissement réciproque des nations, sans protection possible.

Si Montesquieu, en son temps, dénonçait l'établissement des armées permanentes en disant qu'elles ne gagneraient que la ruine commune, on peut ajouter qu'avec la conscription les nations y ont gagné l'oppression commune et les moyens d'anéantissement non moins communs. Elle a permis de renverser la morale et la justice en réprimant quiconque ne laisserait pas aliéner ses droits et ses devoirs d'homme. Elle a violé toutes les lois humaines et aussi les préceptes religieux qui interdisent de tuer un seul homme.

Cette loi a permis de condamner sans fin en France quiconque se refuse à devenir un apprenti assassin et de participer au massacre collectif.

Jusqu'à quand ?

Emile VERAN.

SAUVONS CARRASQUER !

Félix Carrasquer, aujourd'hui âgé de 51 ans, a été arrêté une première fois en Catalogne en décembre 1946, comme secrétaire du comité régional de la C.N.T. Mis en liberté provisoire en été 1947, il a été arrêté à nouveau à l'automne de la même année, comme membre du comité national de la C.N.T., cette fois à Madrid.

Jugé par un tribunal militaire, Félix Carrasquer a été condamné à trente ans de prison. Les poursuites se fondaient sur le fait qu'il avait organisé une école de militants syndicalistes.

Détenu à la prison de Valence, Carrasquer a été transféré à la prison de Madrid, cet établissement pénitentiaire disposant d'un hôpital.

En effet, Félix Carrasquer, emprisonné depuis plus de dix ans, condamné à trente ans pour propagande, est malade. Qui plus est, il est aveugle, et c'est un aveugle qui a été jugé et condamné.

Sans oublier pour autant les centaines de prisonniers politiques qui se trouvent dans les prisons et les camps de l'Etat espagnol, mais pour porter à la connaissance de l'opinion internationale ouvrière, intellectuelle et démocratique le cas typique d'un militant intellectuel lié au mouvement ouvrier, dont le seul crime est d'avoir propagé ses convictions, nous demandons qu'une protestation mondiale sauve Félix Carrasquer, l'aveugle dont les paroles sont jugées dangereuses pour un régime qui se dit tout puissant.

Télégrammes, démarches, ordres du jour, articles de presse, pétitions doivent et peuvent sauver Félix Carrasquer, doivent et peuvent l'arracher à sa double nuit.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

ANATOMIE DE LA FEDERATION DU LIVRE

Notre assemblée générale du 8 mars a été marquée par un rapport fouillé sur la situation de la Fédération du Livre C.G.T. Il fut présenté par Georges Maupieux qui vient de quitter, son mandat accompli, le secrétariat du syndicat des Correcteurs.

La non-rééligibilité qui est restée la règle de ce syndicat ne fut jamais celle de la fédération du Livre. Maupieux rappela, en effet, que Keufer — grande figure du syndicalisme des temps héroïques — la dirigea pendant 36 ans ! Quant à Liochon, il en fut le secrétaire entre les deux guerres.

La tradition veut que la fédération du Livre soit une fédération réformiste. En vérité, elle présente des traits particuliers qui l'apparentent aux organisations syndicales étrangères : forte cotisation syndicale, bases multiples, c'est-à-dire réalisations syndicales diverses intéressantes et retenant l'adhérent.

Cette fidélité des adhérents est mise en évidence par Maupieux : alors qu'il estime à 80 % la perte des adhésions à la C.G.T. depuis dix ans, à la fédération du Livre, au contraire, c'est 80 % qui sont restés ; elle comptait 60.000 adhérents en 1947, elle en compte encore 50.000 aujourd'hui (chiffres contrôlables). Elle le doit, entre autres choses, à une administration impeccable et à l'existence de secours statutaires, de chômage, de maladie, de vieillesse. La caisse de résistance (caisse de grève) est créditée de 25 millions, somme relativement inférieure aux chiffres d'autrefois. De même, la cotisation qui était de 25 francs par mois en 1938, n'est plus que de 350 francs par mois aujourd'hui. La retraite complémentaire est généralisée de telle façon qu'un travailleur du Livre a maintenant, à 65 ans, une retraite minimum de 40.000 francs par mois. L'échelle mobile est une pratique très ancienne ; elle fonctionne actuellement sur la base de l'indice le plus sensible, celui des 250 articles.

Maupieux étudie ensuite la situation d'après-guerre. Il esquisse le portrait du secrétaire général Ehmé. Le moins qu'on puisse dire est que ce portrait est haut en couleurs. Il y apparaît comme le dirigeant bien accroché d'une fédération « où l'on boit ». On le voit aussi comme directeur de l'imprimerie de la C.G.T. et comme patron n'appliquant pas les lois sociales. Dans la région parisienne où la fédération compte plus du tiers de ses adhérents (20.000), Maupieux met également en lumière la personnalité assez curieuse de Prudhomme, stalinien habile et supportable, secrétaire du syndicat général du Livre, syndicat d'industrie, dont le type opposé est le syndicat des Correcteurs, syndicat de métier, groupant de 500 à 600 adhérents.

La contrepartie des avantages matériels indiscutables est évidemment un certain embourgeoisement de la profession. La pratique des heures supplémentaires y est généralisée et le temps de travail excède très souvent, non seulement la durée conventionnelle, mais même la durée légale du travail.

La politique syndicale de la fédération est bonne et efficace dans l'ensemble. En outre, la démocratie y est relativement satisfaisante. C'est elle qui a fixé jusqu'ici les normes de travail ; en outre, elle dispose pratiquement du monopole de l'embauche. Pour toutes ces raisons, l'attachement des corporants à leur fédération (non à la C.G.T.) est indéniable. La fédération F.O. n'a pu s'établir

que dans de rares cas en province, par suite de situations locales. A l'intérieur de la C.G.T., la fédération du Livre manifeste une certaine indépendance ; depuis les événements de Hongrie, son opposition est devenue plus audacieuse. Au dernier congrès de la C.G.T., ses représentants ont défendu le respect strict de la règle du non-cumul des fonctions syndicales et politiques. Ce sont des adhérents de la fédération du Livre qui sont actuellement les seuls éléments ouvriers du comité « pour un mouvement syndical uni et démocratique ». Le syndicat des typos parisiens vient, à la suite de son secrétaire Bernard, d'y donner son adhésion.

Maupieux conclut son exposé en déclarant que la liberté justifie le maintien actuel de la Fédération du Livre. De plus, la crainte d'une crise économique renforce sa cohésion.

Ce dernier argument ne devait pas revenir dans la discussion qui suivit. Il le méritait pourtant. Je demande ici aux camarades d'y porter leur attention : y a-t-il ou non crise économique ? Les explications traditionnelles des crises ont-elles gardé leur valeur ? Les pouvoirs économiques et politiques ont-ils aujourd'hui des moyens de prévoir les crises et d'y parer ? Y a-t-il en France actuellement les prémices d'une crise ? Voilà, ce me semble, un bon sujet de discussion pour l'Union des syndicalistes.

C'est surtout le monopole de l'embauche qui devait susciter la discussion des camarades présents. Malfati, Mercier, Hagnauer, Hirzel ne manquèrent pas d'en souligner les dangers avec plus ou moins de véhémence et de manifester hautement leur crainte, voire leur opposition. Charbit, Thersant, Kirsch et Maupieux lui-même, en bons corporants du Livre, défendirent au contraire cette conquête syndicale qui, dans les conditions données, ne justifie pas l'inquiétude des camarades ; aucune exaction ne peut jusqu'à présent lui être imputée.

Je posai à Maupieux la question suivante : cette pratique de la non-rééligibilité, à laquelle le syndicat des Correcteurs est si scrupuleusement fidèle, pourrait-elle être défendue dans le comité « pour un mouvement syndical uni et démocratique » dont il fait partie ? Maupieux me répondit en souriant (pourquoi ?) que cela n'était pas possible et que cette règle de son syndicat était probablement une « survivance ». Je pense que voilà aussi un bon sujet de discussion pour notre Union des syndicalistes.

UN BULLETIN DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE LIAISON OUVRIERE

Ce bulletin, qui a pour objet l'échange d'informations et d'articles de presse, a publié en mars son premier numéro. Il paraîtra en quatre langues : anglais, français, allemand, espagnol sous le patronage de **Confederacion nacional del trabajo**, **Nederlands Syndicalistisch Vakverbond**, **Union des Syndicalistes**. La S.A.C. de Stockholm (**Sveriges Arbetaren Centralorganisation**) participe à sa rédaction et à sa diffusion.

Ce bulletin est évidemment édité à tirage limité puisqu'il s'agit d'un bulletin de presse destiné à alimenter, dans les différents pays, les organes autonomes de la classe ouvrière.

Le bulletin n° 1 contient des articles publiés ici même : Conseils ouvriers en U.R.S.S., de Paul Barton ; La social-démocratie allemande aujourd'hui, de Gustave Stern ; L'évolution du mouvement syndical chilien. On y lit également des

notes sur le problème agraire en Syrie, un article sur les Etats-Unis (Une grève à New York — celle des transports urbains de décembre 1957), un article sur la Suède (Pommes de terre et liberté).

L'Union des syndicalistes y a pris une part financière. Elle se doit de la poursuivre. C'est pourquoi je me permets de rappeler aux adhérents qu'ils doivent régler sans retard leur cotisation de 1958 (en y joignant si possible une participation aux frais du bulletin de liaison internationale). Ceci est vrai aussi pour les non-adhérents.

Le trésorier est Robert Marcheti, 1, rue Dulaure, Paris-XX^e. — C.C.P. Paris 7473-08.

NON, PAS D'EXCLUSIONS AU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS !

Les lecteurs de cette chronique se souviennent que nous avons soulevé ici l'affaire de trois jeunes instituteurs de la Seine qui avaient été exclus pour six mois pour « indiscipline ». Nous avons attiré l'attention des responsables sur la gravité de cette mesure. Le conseil syndical de la Section de la Seine les a maintenant réintégrés. Nous l'en félicitons. Allons ! Il y a encore des syndicalistes au Syndicat national des Instituteurs !

AU SUJET DE LA PRESSE SYNDICALE

Probablement parce que je sers de secrétaire à l'Union des syndicalistes, je reçois depuis quelque temps des papiers dont la lecture ne manque pas d'intérêt et qui viennent manifestement de la même source. Source inconnue puisque le camarade qui les rédige tient, pour des raisons qui m'échappent, à garder un rigoureux anonymat. Il

s'entraîne, paraît-il, à la clandestinité. Pour faire plus ample usage de ses idées et de ses propositions, j'aimerais quand même mieux le connaître. Je communique cependant ici ce qu'il écrit au sujet de la presse syndicale et qui peut aider à nos discussions :

« C'est en lui-même que le syndicalisme libre doit trouver les moyens de répandre son influence. Rien d'impossible, il suffit de vouloir. L'existence de puissantes agglomérations urbaines offre aujourd'hui des conditions d'exploitation favorables pour un périodique à parution rapprochée (hebdo, semi-hebdo avant de passer au quotidien). La décentralisation qui s'effectue actuellement et donne de si bons résultats en matières économique et artistique, appelle la même décentralisation dans le domaine de la production des idées. Pour le syndicalisme, en tout cas, des publications vivantes, à rayons géographiques limités, parce qu'ils sont du cru et mettent les militants dans le bain, sont infiniment plus précieuses qu'un gros titre publié par le Centre pour tout le territoire. La place des provinciaux dans la production intellectuelle atteste que, contrairement au dicton, il n'est pas bon bec que de Paris... Ce n'est donc pas d'un Paris accaparé par les jeux du cirque, dopé de cent manières, que le syndicalisme doit attendre la naissance d'une presse de souche ouvrière libre, répandue dans les foyers des salariés. Le climat parisien n'est pas favorable à une entreprise qui nécessite réflexion, volonté, abnégation et continuité dans l'effort... »

Qu'en pensent les camarades provinciaux... et les Parisiens ?

R. GUILLORE.

Pour la veillée du militant syndicaliste...

PROBLEMES

LE PROBLEME DE LA HIERARCHIE DES SALAIRES montre qu'elle est une des conséquences de la loi de l'offre et de la demande et que certaines organisations syndicales ont été entraînées à s'y adapter pour la défense de leur corporation ou même d'institutions démocratiques essentielles. Mais la hiérarchie est nocive quand elle existe entre corporations et dynamique à l'intérieur des corporations. A quand les hiérarchies parallèles entre fédérations d'industries ?

EDGAR POE, dans « la Lettre volée », avait depuis longtemps non pas lancé le cri « A bas les mathématiques ! », mais expliqué que les mathématiques ne sont pas sciences, mais langage. Il soulevait en même temps un autre problème :

TOUTE IDEE ADMISE PAR LE GRAND NOMBRE EST GENERALEMENT UNE ERREUR. C'est pour cela que nous devons être démocrates. Ce n'est qu'apparemment paradoxal !

FANTOMAS est réparé. L'engouement populaire pour un personnage de feuilleton et la fidélité à ce personnage à travers plus de quatre décennies est un problème psychologique de toute première importance pour qui prétend appartenir au prolétariat et vivre ses réactions. Vitupérer contre « l'abrutissement des masses » est une façon commode d'étudier le problème. Si un second Marcel Allain écrivait des « cris de la misère humaine » d'esprit syndicaliste, il résoudrait le problème de la propagande syndicale.

LA POLITIQUE DES HAUTS SALAIRES fait avorter les crises. Ne pas oublier qu'une crise cyclique n'éclate pas dans les frontières d'un pays. C'est aux U.S.A., et non en France, qu'on peut parler de « hauts salaires ».

CALVIN fut le premier à considérer l'insurrection contre les pouvoirs établis rompant avec la loi commune, comme le plus sacré des devoirs.

LA LIBERTE DE PENSER telle que la formulait le mouvement surréaliste dès sa naissance : « Dans le domaine des faits, de notre part nulle équivoque

n'est possible : il n'est personne de nous qui ne souhaite le passage du pouvoir des mains de la bourgeoisie à celles du prolétariat. En attendant, il n'en est pas moins nécessaire, selon nous, que les expériences de la vie intérieure se poursuivent, et cela, bien entendu, sans contrôle extérieur, même marxiste. » (Légitime défense, 1926).

RELISEZ STENDHAL, LE PLUS MODERNE DES AUTEURS REVOLUTIONNAIRES, vous verrez comment Lamie, la fillette sceptique, découvre que Cartouche et Mandrin sont dotés de toutes les vertus dont la religion et la bonne conduite ont amputé son père adoptif.

M.N.A., F.L.N., U.G.T.A., U.S.T.A. L'organisation la plus révolutionnaire est celle qui répond le mieux au schéma classique de la libération nationale précédant la libération prolétarienne. Que dire des discussions sur le rôle du groupe « l'Insurgé » pendant la Résistance française ? Que dire de cette fraction du P.O.U.M. qui disait : nous aurions dû faire de l'économie espagnole une économie colonisée par l'Angleterre plutôt que de la laisser à Franco ?

LE TERRORISME. L'histoire de l'anarchie nous rappelle les opinions contradictoires et successivement contradictoires des compagnons sur certains actes terroristes. C'est par excellence le domaine des certitudes difficiles.

LE COMITE D'AIDE AUX REFUGIES HONGROIS DE LA LOIRE a tiré d'embarras plus de 120 réfugiés. Il a atteint un budget de plus de 2.500.000 fr. Il salue le comité national (Adrien Lavergne) qui conserve la tutelle de 15 jeunes réfugiés et a atteint un budget de 2.668.935 fr.

L'IMPUDENCE DES NEO-RESTALINISES EST SANS EGALE. Ils réservent aux dirigeants de la section de la Loire du S.N.I. l'histoire du cardinal hongrois libéré, mais pas celle de l'entente de Kadar avec l'Eglise et des subventions de l'Etat Kadar à l'Eglise, ni les homélies du primat de Pologne contre les insurgés antistalinien. Qu'en pense Lorulot ?

Jean DUPERRAY.

PRENDRONS-NOUS LES USINES ?

La première manifestation sociale de l'ère capitaliste fut un martyrologue : celui du prolétariat qui devint la raison suffisante et, tout à la fois, le tribut des premières tentatives de résistance ouvrière. Vint le syndicalisme. Mais « l'époque héroïque » du mouvement ouvrier, ce fut encore le temps des théoriciens et des prévisions. « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », « La mine aux mineurs », « A chacun selon ses besoins, de chacun selon ses moyens »... Formules lapidaires, nées de la révolte, elles renfermaient l'essentiel d'une forme sociale souhaitée : la gestion ouvrière.

Mon propos n'est pas de retracer le lent cheminement de l'idée, sa formation, sa pénétration difficile dans les masses, exprimée pour la première fois par la revendication du contrôle ouvrier, les étapes concrètes de ses manifestations : les délégués ouvriers, les comités sociaux de la Charte du travail, les comités mixtes à la production des entreprises nationalisées de l'aéronautique, les comités de gestion des lendemains de la Libération, enfin, sa dernière forme légale : les comités d'entreprise. Chacune de ces étapes devrait faire l'objet d'une étude particulière. Replacées dans leur contexte historique, elles aideraient, certes, à mieux comprendre l'évolution de l'idée, sa rectitude initiale, ses déviations, son actualité. Mais, mon souci est moins de rechercher des causes que de constater des effets et, partant, de faire le point sur le fonctionnement des comités d'entreprise (C.E.).

Au préalable, il convient de rappeler qu'en matière de législation sociale, l'ordonnance du 22 février 1945, instituant les C.E., est la seule innovation postérieure à la Libération. Dans les faits, était-ce une innovation ? D'aucuns l'affirment. Il suffit pourtant de se reporter à la période qui suivit immédiatement la Libération, de se souvenir de ces comités de gestion qui remirent en marche les usines dont les dirigeants s'étaient soustraits à la curiosité des tribunaux d'épuration, et de tirer les enseignements de la spontanéité gestionnaire dont ont fait preuve les travailleurs en la circonstance, pour apprécier à sa juste valeur la « manne » du législateur. Crainte de la contagion des exemples de chez Berliet, Brun, et ailleurs ? Affolement devant l'incapacité supposée de la classe ouvrière ? Phobie d'un coup de force communiste ? Sagesse ou endiguement, l'esprit de la loi marque néanmoins un progrès sensible sur les comités sociaux de Vichy en accordant aux salariés, outre le contrôle ou la gestion des œuvres sociales, un droit de regard sur l'ensemble de la situation de l'entreprise.

Comment se présente, en général, la situation des comités d'entreprise ?

LEUR NOMBRE

Primitivement prévue pour les entreprises d'un effectif supérieur à 100 salariés (ordonnance du 22 février 1945), l'obligation de constituer un C.E. fut étendue aux entreprises de plus de 50 salariés (loi du 16 mars 1946).

Donc,

Il devrait y avoir, en France, à peu près 18.000 comités ;

Il en existe environ 9.500 dont certains n'ont qu'une existence toute formelle ;

On peut dénombrer, par ailleurs, approximativement 2.300 C.E. qui, après un ou plusieurs mandats, n'ont pas été renouvelés ;

Enfin, il existe près de 6.700 entreprises où le comité n'a jamais été mis en place.

Ajoutons à cela que :

Sur les 9.500 C.E. existants, 34 % environ intéressent les petites entreprises, alors que 66 % se trouvent dans les entreprises beaucoup plus importantes ;

64 % des entreprises, où aucun C.E. n'a jamais été mis en place, emploient moins de 100 salariés ;

Parmi les petites entreprises où un C.E. a été constitué on en compte environ 32 % où ce C.E. n'a pas été renouvelé (alors que pour les grandes entreprises, cette proportion n'est que de 20 %).

Il n'est pas utile d'épiloguer sur la situation apparemment défavorisée des petites entreprises. Les raisons sont évidentes : financement difficile des institutions sociales (masse de salaires réduite), nombre de militants restreint, etc...

Mais que dire du sérieux des inspecteurs du travail chargés de veiller à l'application de la loi ?

LEURS ATTRIBUTIONS

Aux termes de la loi, les C.E. devaient avoir une double mission : économique et sociale.

Rôle économique. — L'ordonnance du 22 février précise dans son exposé des motifs « qu'il est nécessaire d'associer les travailleurs à la direction de l'économie et à la gestion des entreprises ». Une circulaire ministérielle ajoute : « La présence, dans les sociétés anonymes, de deux membres du comité d'entreprise aux séances du conseil d'administration, avec voix consultative, est un premier pas dans la voie qui conduit à associer le personnel à la gestion de l'entreprise ». La loi du 16 mai 1946 va au delà des premières dispositions : en effet, le C.E. n'est plus seulement informé, mais consulté. Voici d'ailleurs le début de l'article 3 de la loi : « Dans l'ordre économique, le comité d'entreprise exerce à titre consultatif les attributions ci-après : a) Il étudie toutes les suggestions émises par la direction et par le personnel dans le but d'accroître la production et d'améliorer le rendement de l'entreprise et propose l'application des suggestions qu'il aura retenues. Il peut émettre des vœux concernant l'organisation générale de l'entreprise ; b) Il propose, en faveur des travailleurs ayant apporté par leurs initiatives et leurs propositions, une collaboration particulièrement utile à l'entreprise, toute récompense qui lui semble méritée ; c) Il est obligatoirement consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise ; d) Il est obligatoirement informé des bénéfices réalisés par l'entreprise et peut émettre des suggestions sur l'affectation à leur donner. Le chef d'entreprise devra faire au moins une fois par an au C.E. un rapport d'ensemble sur l'activité de l'entreprise, ainsi que sur ses projets pour l'exercice suivant. »

Nous sommes loin, on le voit, de « la mine aux mineurs ». Nous sommes même loin de la cogestion. Mais, avant de confronter les dispositions légales avec les vues absolues des théoriciens, sommes-nous sûrs que leur application ait été probante et que leurs visées, pourtant bien timides, aient été atteintes ?

Pour répondre à cette question, le groupe « Action pour une structure humaine de l'entreprise » avait ouvert, en 1955, une enquête sur les C.E. Cette enquête révèle que le but fixé par la loi n'est approché que de très loin ; qu'il n'y a pas coopération mais seulement information dans la moitié des cas seulement et à peu près sans dialogue valable ; que sur trente-six entreprises que concernent les

réponses, on en trouve difficilement deux ou trois dont le C.E. joue, à peu près, son rôle sur le plan économique. Les enquêteurs concluent : échec à 90 % sur le plan économique.

Il convient encore de préciser que si les attributions économiques des C.E. autorisaient des espoirs, c'était moins dans la participation à la gestion que dans son apprentissage.

Rôle social. — C'est l'article 2 de la loi qui a donné aux comités d'entreprise un rôle de gestion et de contrôle des œuvres sociales. « Le comité d'entreprise coopère avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de travail et de vie du personnel, ainsi que les règlements qui s'y rapportent. Le comité assure le contrôle et la gestion de toutes œuvres sociales dans l'entreprise au bénéfice des salariés ou de leur famille, ou participe à cette gestion, quel qu'en soit le mode de financement. »

Quelles sont les œuvres sociales qui peuvent être gérées par le comité d'entreprise ? 1^o les institutions sociales de prévoyance et d'entraide telles que les institutions de retraite, les sociétés de secours mutuels ; 2^o les œuvres sociales tendant à l'amélioration des conditions de bien-être, telles que les cantines, les coopératives de consommation, les logements, les jardins ouvriers, les crèches, les colonies de vacances ; 3^o les œuvres sociales ayant pour objet l'utilisation des loisirs et l'organisation sportive ; 4^o les institutions d'ordre professionnel ou éducatif attachées à l'entreprise ou dépendant d'elle, telles que les centres d'apprentissage et de formation professionnelle, les bibliothèques, les cercles d'études, les cours de culture générale et d'enseignement ménager ; 5^o les services sociaux chargés : a) de veiller au bien-être du travailleur dans l'entreprise, de faciliter son adaptation à son travail et de collaborer avec le service médical de l'entreprise ; b) de coordonner et de promouvoir les réalisations sociales décidées par le comité d'entreprise et le chef d'entreprise ; 6^o le service médical institué dans l'entreprise. »

Ces attributions des C.E., dans le domaine social, les font ressembler étrangement aux comités sociaux de la Charte du travail. Le fait que les salaires n'aient pas été reconnus par le législateur comme un élément des « conditions collectives de travail et de vie du personnel » — alors qu'ils sont l'essentiel en régime capitaliste — souligne bien l'intention réelle de la loi : donner le plus d'importance possible aux accessoires du salaire (moins contrôlables et moins protégés que ce dernier) ; permettre ainsi le paternalisme, accentuer la dépendance du travailleur par rapport à l'entreprise ou — pour reprendre un cliché usé — faire de telle sorte qu'après avoir travaillé, mangé, procréé, joué et s'être reposé — si tant est qu'il en ait eu le temps — dans l'enceinte de l'entreprise, le travailleur pourra encore bénéficier d'un honorable enterrement « maison ».

Mais reprenons l'enquête de tout à l'heure. Que conclut-elle à propos des attributions sociales des C.E. ? « Au point de vue social, il semble que les comités d'entreprise offrent des résultats tangibles. Pourtant, il ne semble pas qu'on puisse dire que les attributions sociales des C.E. aient amené une coopération réelle entre employeurs et salariés. » Et de conclure : « Réussite à 75 % sur le plan social. »

LEUR FINANCEMENT

Les ressources du C.E. sont constituées :

- par les biens des comités sociaux de Vichy ;
- par ceux des organismes les ayant remplacés ;
- par le maintien de toutes les subventions précédemment versées par l'employeur pour le fonctionnement des institutions sociales qui ne sont pas légalement à sa charge.

La loi du 2 août 1949 est venue préciser que : « la contribution versée chaque année par l'employeur pour financer les institutions sociales du comité d'entreprise ne peut, en aucun cas, être infé-

rieure au total le plus élevé des sommes affectées aux dépenses sociales de l'entreprise atteint au cours des trois dernières années précédant la prise en charge des œuvres sociales par le C.E., à l'exclusion des dépenses temporaires lorsque les besoins correspondants ont disparu.

« Le rapport de cette contribution au montant global des salaires payés ne peut pas non plus être inférieur au même rapport existant pour l'année de référence définie à l'alinéa précédent. »

En fait, le budget des œuvres sociales repose essentiellement sur la notion de précédent quoiqu'il tienne compte de l'évolution de la masse des salaires. D'où une grande diversité de sorts entre les entreprises. Si cette pratique constitue une injustice pour les salariés travaillant dans des entreprises qui, au moment de la création du C.E., avaient très peu d'institutions sociales, elle fausse également le jeu de la concurrence en permettant des prix de revient compétitifs sur la base de salaires directs sensiblement identiques, mais de salaires indirects chaotiques.

Sans aller plus loin, pour l'instant, dans l'examen de la situation financière des C.E., il faut encore signaler que les fonds alloués au titre des œuvres sociales échappent pratiquement à tout contrôle. Seul, le bilan établi par le C.E. doit être approuvé « éventuellement » par un expert-comptable. Cela autorise bien des escroqueries financières et morales... J'en reparlerai.

DES RESULTATS ET... DES RESPONSABLES

Voilà, schématiquement dressé, le bilan de cette conquête sociale que certains syndicalistes considèrent comme la plus importante dans le domaine économique et dans laquelle d'autres ne veulent voir qu'une école, puisque, indépendamment du contrôle financier et de gestion qu'ils autorisent, les C.E. devraient, selon la formule consacrée, permettre un véritable apprentissage de la gestion ouvrière.

Les résultats sont décevants : échec sinon inexistence des commissions techniques ; abandon de cet aspect révolutionnaire des C.E. au bénéfice des œuvres sociales qui, lorsqu'elles n'ont pas abouti au paternalisme, ont servi la cause et les caisses du parti national russe.

Doit-on rechercher l'explication de cet échec au niveau de la compétence ? Est-ce à dire qu'en 1945 les syndicats n'étaient pas en mesure de participer à la gestion des entreprises ? Est-ce à dire qu'ils ne le sont pas davantage aujourd'hui ? Non ! Il faut voir ailleurs.

En 1945, l'euphorie des journées libératrices calmes, la réunification syndicale à peine consacrée, la C.G.T. était déjà la proie de déchirements internes, conséquences d'une attitude internationale dictée par Moscou, et qui devait provoquer, en 1947, une nouvelle scission syndicale. La rupture d'avec la C.G.T., colonisée par Moscou, signifiait, pour d'authentiques militants syndicalistes, le refus d'accepter l'emprise d'un parti politique sur le mouvement syndical ; mais cela signifiait aussi, dans bien des cas, l'abandon de la représentation ouvrière entre les mains désormais esclaves, des stalinien.

Si, pour eux, les œuvres sociales furent la solution de facilité, elles furent, surtout, le moyen d'alimenter, à peu de frais, les caisses du P.C. et de son arrière-boutique, la C.G.T. Ils ne s'en privèrent pas et, bien que le bonnet d'âne leur sied à merveille, il serait naïf d'attribuer leur insuffisance au seul manque de formation gestionnaire. Ils s'en accommodèrent, au contraire, fort bien et se bornèrent, avec succès, à fournir le Trésor du bolchevisme international en argent, en influence et en main-d'œuvre à bon marché.

Les exemples pullulent de cette escroquerie. Les témoignages sont nombreux qui dénoncent le rôle abusif de la C.G.T. dans la gestion des œuvres sociales.

Partout où elle est majoritaire, la tactique est la même :

Embauchage de personnel en surnombre, laissant un capital humain à la disposition permanente du P.C. ;

Allocation de salaires « confortables » (1) qui, par le truchement de la ponction en honneur dans ce milieu, constituent la subvention indirecte à la cellule communiste de l'endroit ;

Subventions à des organismes crypto-communistes (clubs sportifs F.S.G.T., Union des femmes françaises, associations de loisirs et d'éducation, etc.) ;

Emprise sur la jeunesse (colonies de vacances, maisons d'enfants, crèches, etc.) ;

Envoi de délégations au Festival de la paix de Budapest, au Festival de la jeunesse de Berlin, de Moscou, etc. ;

Approvisionnement systématique auprès de fournisseurs sympathiques ou de représentants compréhensifs (cantines, matériel de bureau, etc.).

Ainsi, grâce aux syndicalo-staliniens, le capitalisme, bien qu'emmêlé dans ses contradictions, peut survivre en paix. Les militants ouvriers, membres des C.E., ne prendront pas encore les usines.

DES ESPOIRS ?

Quoique je paraisse assombrir le tableau, je crois profondément à la spontanéité de la classe ouvrière. La leçon des comités de gestion est significative.

Mais l'évolution des techniques et les formes économiques qu'elles engendrent rendent de plus en plus difficile la compréhension des phénomènes de notre temps qui ne se règlent plus qu'au niveau des connaissances techniques et, partant, des techniciens.

S'il veut demeurer actuel, le mouvement ouvrier ne peut pas ignorer l'évolution ambiante.

Certes, dans le domaine technique, les commissions techniques, instituées au sein des C.E., devaient permettre aux syndicalistes de maintenir le contact avec les réalités du monde moderne.

Dans le domaine économique, le droit de regard sur la gestion, le contrôle des prix, des stocks, de la situation financière de l'entreprise, exploités sur le plan de la profession et de la nation, par le jeu de la structure syndicale, devaient fournir un moyen d'information et de pression redoutables.

Pour cela, l'action engagée dans les C.E. devait être étroitement liée à l'activité syndicale et jouer son rôle d'information à tous les niveaux des instances statutaires. Les membres du C.E., voire même les employés, devaient être considérés comme de véritables représentants de l'organisation syndicale, redevenant de leur attitude devant celle-ci.

Mais il serait vain, aujourd'hui, d'exposer cette construction théorique que j'ébauche à peine. Les forces vives du syndicalisme sauront la reprendre quand elles auront eu assez de clairvoyance, de courage et de ténacité pour débarrasser notre société des ennemis du progrès social et du progrès tout court, quand il ne conduit pas à l'anéantissement de l'homme dans ce qu'il a de beau au profit de la laideur collectivisée et concentrationnaire.

Marcel CABALLERO.

(1) Au C.E. de la Régie Renault, en 1957, sur un budget de 400 millions, 200 millions étaient la part des salaires et appointements.

Parmi nos

LETTRES

A propos de Makarenko

De DUMAS, du Var, cette réponse à Hagnauer :

Je ne veux pas engager une vaine polémique au sujet de Makarenko.

Mais puis-je te dire, amicalement, que tu t'évertues à investir des individus anti-conformistes dans une construction idéologique à laquelle ils échappent par définition.

Ainsi, tu enfermes Makarenko dans une conception du parallélisme de la pédagogie et de la politique en U.R.S.S. Et tu m'emprisonnes dans une théorie sur les thuriféraires abusifs.

Or, j'ai expliqué la vie d'un enseignant exclusivement d'après ses œuvres auto-biographiques sans référence aux interprétations doctrinales postérieures à son existence.

Makarenko ne fut pas un politicien, mais un éducateur original, courageux, dévoué et dont le destin m'a paru hors série. Rejetant les conventions, se moquant ouvertement des autorités qu'il bafouait d'une verve féroce, il fut relevé de ses fonctions, il y a une trentaine d'années.

La terminologie militaire, pour agaçante qu'elle soit, n'apparente en rien ses équipes aux Balillas ou à la Hitlerjugend. Et si je montre — par objectivité — sa répulsion pour des techniques de psycho-pédagogie que prônaient des théoriciens, ce n'est nullement une approbation. J'explique sincèrement, et tu sais bien que je reste fidèle à ces méthodes qui concourent à l'avancement du métier.

Tu évoques le problème de l'évolution de la pédagogie soviétique d'après Gertrude Block.

Mais mon propos soulève un problème différent et beaucoup plus limité.

Je l'ai posé ainsi en conclusion de mon esquisse : « Dans quelle mesure l'éducation soviétique contemporaine s'inspire effectivement de l'expérience

même de Makarenko ; ou d'interprétations qui en sont issues 19 ans après la mort de l'écrivain ; ou de procédés détachés de son œuvre, et, en définition, dans quel esprit cette aventure originale d'un éducateur a été transposée dans la pédagogie officielle ? »

Tu as l'amabilité de rappeler mon Recueil de documents historiques. Je crois toujours à son utilité. Mais bien que chargé d'années je crains d'être encore, à ce sujet, à l'avant-garde, soit dit sans modestie.

Cet outil de travail sommeille dans les tiroirs de la Recherche scientifique pédagogique, pleinement approuvé, en quête d'un éditeur qui se risquerait à publier cet ouvrage. Il me reste à attendre que des pillards effrontés le dépècent ou qu'une édition posthume lui fasse un sort.

Posthume ? Tout de même ce n'est pas encourageant.

Où mène la productivité

De Mlle M. LANDRY, de Poitiers :

Comme l'indiquait dans le numéro de février le camarade métallurgiste, les conditions du travail moderne annihilent la force de réaction de l'individu.

C'est ainsi qu'à la Caisse de Sécurité sociale de la Vienne, la création d'un central dactylographique (sans insonorisation) a introduit la vie d'usine dans un milieu qui n'y était guère préparé. Le principal résultat de cet état de choses, c'est l'accroissement de la fatigue surtout en fin de semaine (45 heures), et le but avoué, les économies de personnel. Celui-ci a perdu toute personnalité propre, chacune des employées existant seulement en « nombre », comme membre anonyme dudit central. Des feuilles de rendement sont appliquées et imposées par la FNOSS.

Tout cela pour vous expliquer qu'on n'est guère en train pour militer activement.

En ce qui concerne les questions générales je pense que la R.P. n'a pas assez défendu les syndicalistes algériens, dans son souci d'appuyer une position C.I.S.L. quelque peu boiteuse.

Toutefois, vous avez raison de contrer énergiquement les positions Lacoste...

Insuffisances des syndicats

De Guy PERRARD, de la Seine :

Je lis la R.P. depuis sa reparation en 1947 (je n'ai que 35 ans, je ne peux donc être abonné depuis 1925 ou 1930). Cette revue apporte de nombreux renseignements d'ordre syndical mais je crois beaucoup trop axés sur les centrales existantes. J'ai l'impression que cette revue est la tribune d'une « opposition parlementaire » au sein de la C.G.T.-F.O. ou tout au moins au sein des organisations syndicales existantes dans leur ensemble. La R.P. ne réussit pas à se dégager du mythe que représente le syndicalisme d'aujourd'hui.

Si les syndicats, primitivement, étaient les organismes élémentaires de la classe ouvrière, de la lutte de classes, opposant les ouvriers au patronat pour l'augmentation de salaires plus élevés, de meilleures conditions de vie, etc., il n'en est plus du tout de même aujourd'hui. Les syndicats se sont transformés en accordant leur progressive participation à l'Etat (quel que soit cet Etat) et ne gardent l'apparence d'organes de défense des travailleurs que dans les étroites limites accordées par l'Etat. L'Etat d'aujourd'hui, l'Etat de l'époque actuelle ne peut pas se passer d'un appareil social qui plonge dans les couches ouvrières et le syndicat est son instrument idéal.

Les nouvelles formes d'organisations ne sont pas encore apparues sans doute. Ce qu'il y a de certain c'est qu'elles ne passeront pas par les bureaucraties syndicales, elles devront lutter contre les bureaucraties syndicales et contre les syndicats officiels. Mais ces nouvelles formes de lutte ne pourront exister que dans la mesure où la classe ouvrière elle-même aura envie de mener cette lutte, où la classe ouvrière voudra lutter énergiquement contre ces bureaucraties. Les formes d'organisation de la classe ouvrière ne peuvent apparaître qu'avec cette lutte, les formes préfabriquées ne valent absolument rien.

Le rôle de la Révolution prolétarienne doit être un rôle d'éducation, c'est tout, mais il me semble qu'elle oublie dans cette éducation la lutte contre les syndicats officiels, aussi importante que la lutte contre les partis.

La question algérienne montre aussi dans la R.P. que la classe ouvrière n'a pas une politique propre, qu'elle n'essaye pas de se dégager et que l'influence des classes dominantes est toujours la plus forte. J'ai entamé, l'année dernière, une polémique avec Louzon qui s'est terminée court. Je pense que je n'avais pas à continuer. Louzon prétendant que ma position ne pouvait être expliquée que par un nationalisme dangereux. Je ne pense pas que la classe ouvrière doive crier : « Vive le F.L.N. ! », le F.L.N. est un groupement aussi dangereux que n'importe quel organisme nationaliste donc retardataire. Je ne pense pas que la classe ouvrière puisse accepter dans certains cas le nationalisme et le chauvinisme aussi mauvais que celui des Français gouvernementaux ou algériens. Louzon déclare que ce nationalisme, que cette collaboration avec les bourgeois nationaux est nécessaire pour arriver au socialisme. C'est de l'utopie pure. Le socialisme, c'est un comportement, c'est une façon de vivre. Le socialisme ne se mesure pas au nombre d'usines construites, au potentiel économique d'un Etat. Je pense que le socialisme est possible sur n'importe quel point du globe si les hommes le veulent et que la soi-disant nécessité d'une économie puissante n'est qu'un mythe créé par les bourgeois contre l'émancipation ouvrière.

Il est vrai que la R.P. est la tribune des oppositions syndicales, surtout de celles qui ne peuvent s'exprimer dans la presse officielle. Mais cela n'implique aucun conformisme. La R.P. est ouverte aussi aux militants « responsables » des syndicats et à ceux qui — tel Perrard — sont foncièrement hostiles aux syndicats.

A vrai dire cette hostilité est l'envers d'une confiance excessive. On a tort de croire que l'existence de syndicats suffit pour que soit efficace la lutte ouvrière contre l'Etat et le patronat. Cela dépend de la conscience ouvrière. Pour que celle-ci s'affirme librement, l'organisation ouvrière libre n'est pas suffisante. Mais elle est nécessaire. Quant à espérer qu'elle surgira spontanément, lorsque les

circonstances l'exigeront, c'est une hypothèse que nous ne discuterons pas. Lorsque l'appareil syndical est foncièrement antiouvrier — ce qui est le cas dans les Etats totalitaires — la révolution ouvrière le balaye, comme en Hongrie. Mais les syndicats demeurent ou plutôt se reforment. D'autre part, nous avons connu des rassemblements ouvriers spontanément ou artificiellement constitués hors des syndicats. Lorsque la foule s'est retirée, il reste un appareil également préfabriqué, autrement solide et néfaste que la bureaucratie syndicale.

Tout ce que dit Perrard à propos de la corruption du syndicalisme nous l'avons dit ici. Nous faisons simplement la différence entre un corps permanent de bureaucrates, et des générations de militants, actifs et désintéressés, qui subissent l'usure normale de l'âge d'autant plus rapidement qu'ils furent plus dynamiques. Le syndicalisme est un grand « mangeur d'hommes ». Ses carences actuelles résultent sans doute de l'impossibilité de combler les vides dans les rangs des militants. Ceux qui s'isolent de la seule possibilité présente d'organisation et d'action ouvrières (nous pensons évidemment au syndicalisme relativement libre) acceptent une lourde responsabilité dans le désarroi actuel.

Quant aux opinions de notre camarade sur le problème algérien, elles ont déjà été exprimées et discutées dans nos colonnes. Nouvelle preuve du non-conformisme de la R.P. — R.H.

Raisons d'espérer

De Jean DUPERRAY, de la Loire :

Tout ce qui se passe autour de nous est reconfortant pour les militants unitaires : le livre de Monatte, l'acte de foi de Louzon, l'activité du Cercle Zimmerwald, la tenue du « Monde Libertaire », les ambitions de « la Commune », la relance du comité de défense des libertés des peuples d'Outre-Mer dans la Loire, la réadaptation de la formule « du syndicalisme d'esprit unitaire et démocratique » par la section de la Loire du S.N.I., la conférence de Camus aux ouvriers du Livre, au syndicat des correcteurs, — un de ces syndicats qui n'ont jamais vendu leur âme.

Nous trouverons bien quelque part un joint pour récolter tous ensemble les belles moissons de telles semences. Ce sont les semences pour un syndicalisme uni et démocratique, les semences pour la liberté, et celles pour l'unité syndicale.

Une déclaration comme celle de Forestier, Lapeyre et Pastre a eu le grand mérite de maintenir présente l'idée de l'unité syndicale à refaire, écrit Pierre Monatte en exergue de son livre. Avec mes camarades de la Loire, cela m'étonnerait fort que nous ne trouvions pas le moyen, sous une forme ou sous une autre, d'apporter notre contribution à l'hommage de notre cher vieux Monatte et au seul hommage véritable que nous puissions apporter à l'appel des trois : Proposer la meilleure formule, selon nous, avec expériences à l'appui permettant par confrontation avec toutes celles qui, le cas échéant et à temps voulu, seront proposées, d'élaborer enfin celle qui permettra aux travailleurs de ce pays de reprendre confiance en eux et dans leurs organisations syndicales.

Encouragement...

De Robert CHEVRIER, à Paris :

Quoique pas toujours d'accord avec vos positions, je vous renouvelle ma confiance pour un an, par sympathie envers une équipe qui ne désarme pas et dit avec courage son point de vue sur tous les problèmes. Bravo quand même.

...et désabonnement

De H. VAN ZURK, de Nice :

N'ayant le désir ni de me faire arabiser ni de partager la responsabilité de ceux qui préconisent et dépendent les assassinats que pratiquent entre eux et contre d'innombrables gardiens de l'ordre les Nord-Africains résidant dans la Métropole, j'arrête ici mon abonnement, vieux de trente-quatre ans. Sincèrement navré.

Lettre de Tunis

ON DÉCOUVRE UN TRÉSOR EN CHERCHANT DES ARMES

Toutes les armes distribuées aux Européens par les résidents généraux de Hautecloque et Boyer de La Tour ne se sont pas évaporées avec le départ des policiers français de la « main rouge ». Des perquisitions ont fourni la preuve que le fol espoir de la reconquête hante encore de pauvres cervelles.

Ainsi donc, la police cherchait des armes (d'aucuns disent : un poste émetteur), elle trouva une valise de bijoux... de la famille beylicale. Le petit-fils du bey l'avait confiée à un Européen de Salam-bô (photographe, préparateur, armurier, suivant le journal ou le commentateur), lequel, pris, vendit la mèche. Et les bijoux de se multiplier comme les petits pains, quand petit-fils, fiis, filles et belles-filles se mirent à table.

De valise en coffre, de mallette en cassette, il est sorti 250 millions pour le Trésor et un procès pour la Haute Cour. Cette juridiction exceptionnelle a été jugée seule compétente parce qu'il ne s'agirait pas d'une simple affaire de « recel et détournement d'objets saisis par l'Etat » mais d'une affaire relevant du décret sur la confiscation des biens et profits illicites.

Parmi les inculpés, M. Tahar Ben Ammar, ancien président du Conseil (août 1954-avril 1955) qui, malgré sa qualité de député, a été écroué, le magistrat instructeur invoquant le « flagrant délit ». Il serait, en outre, accusé de forfaiture, pour délits commis dans l'exercice du pouvoir.

DÉGONFLAGE FRANÇAIS A MOYEN TERME

La radio du 25 mars de 19 h. 30 annonçait que Gaillard ne demanderait plus à Bourguiba une déclaration de non-belligérance. « L'essentiel — aurait dit Pineau — c'est de parvenir à un tel objet par la non-ingérence ». « Par la neutralité », aurait dit Duchet. Même politique, malgré le changement de termes ? Voire !

La même radio nous a permis d'entendre M. Zentar, l'envoyé spécial à Tunis du ministre des Affaires étrangères de Rabat, nous dire que l'accord était complet entre la Tunisie et le Maroc sur leurs positions à la Conférence d'Accra du 15 avril. Cette conférence, qui doit réunir les représentants de presque tous les Etats indépendants d'Afrique, se propose l'étude de :

— l'accession des diverses régions de l'Afrique à l'indépendance ;

— la question algérienne ;

— l'entraide économique entre Etats africains indépendants.

Deux autres questions seront soumises à l'agrément de la Conférence :

— l'étude de l'aide économique ou financière que des nations étrangères à l'Afrique pourraient apporter à ce continent ;

— la mise au point d'une organisation de consultations régulières entre Etats indépendants africains.

Egalement, rencontre prochaine des délégués de l'Istiqlal, du F.L.N. et du Néo-Destour pour poursuivre l'étude de l'unification du Maghreb.

Et une autre nouvelle extrêmement importante pour le monde arabe : le roi Séoud « passe la main » au prince héritier ; président du Conseil, commandant des forces armées et ministre des Finances, son frère Fayçal. Or celui-ci est favorable au neutralisme du Caire. L'affiliation de l'Arabie séoudite à la République arabe unie est du domaine des choses probables.

Aujourd'hui resserrement arabe au Proche-Orient et dans le Maghreb ; demain unification du monde arabe, de l'Arabie séoudite au Maroc ; après-demain éclatement de la loi-cadre dans nos possessions de

l'Afrique noire ; toute l'Afrique dressée contre la France et l'Occident si ces deux derniers perdent la boussole. Messieurs « Bons Offices » l'auraient-ils fait comprendre à la France ? La permission de durer (jusqu'à fin avril ?) accordée au gouvernement Gaillard par les Indépendants et les Républicains sociaux « malgré les déclarations et les prises de position verbales et tranchées que vous connaissez » (1) laisse prévoir le dégonflage français.

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Une Commission supérieure de l'emploi a été créée en vue d'organiser la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

Une première tranche de crédits a été débloquée par le sous-secrétariat au Plan. Elle permettra d'occuper 50.000 personnes en avril et 50.000 en mai, non plus sur des chantiers d'assistance, mais pour des travaux utiles et productifs : barrages de dérivation, points d'eau, citernes, défrichement, plantations, aménagement de pépinières, etc. Coût : 1 milliard ; c'est-à-dire 10.000 francs par travailleur, payables un tiers en espèces et deux tiers en blé. Une misère, mais qui aidera des ouvriers agricoles, particulièrement touchés en ce moment de l'année, à faire la soudure entre la récolte des olives et celle des céréales.

Et puis, il faut espérer que le Plan pourra débloquent d'autres crédits, surtout si l'impérialisme français, mis dans l'impossibilité de nuire, n'arrive point à empêcher les investissements dans ce pays, qui en a tellement besoin !

LES OUVRIERS TUNISIENS RENTRENT

Le « Petit Matin » du 28 mars publie :

« Avant-hier est rentré à Tunis un groupe de 73 ouvriers qui avaient fui les brimades et les sévices de policiers français. »

Un ami parisien, de passage à Tunis, est étonné de la nouvelle. Il voudrait de plus amples renseignements.

Voici, d'après « l'Action » du 24 mars, ce que disent les ouvriers tunisiens qui rentrent (218, le 16 mars ; 214, le 18) :

« Depuis quelques semaines, cela devient intenable... Quand, en plein jour, dans une rue de Paris, je demandais un renseignement à un agent de police, il dégainait son revolver, et me répondait à une distance de deux mètres », déclare un jeune Tunisien.

Il est interdit, pour un Nord-Africain, à Paris : de garder les mains dans les poches ; de circuler en groupe ; de se déplacer tard dans la nuit.

« De plus en plus, en France, le « Nor'Af' » devient l'ennemi numéro 1, l'indésirable. Les bidonvilles d'Argenteuil, où s'entassaient 1.500 Tunisiens, sont ratisés, mitraillés... Quand la police charge ou quand elle « nettoie » un quartier, elle ne détaille pas : tout ce qui a la peau brune est suspect. Ni les coups de matraque, ni les insultes, ni la prison ne sont épargnés aux Tunisiens. Et leurs passeports, faisant foi de leur nationalité, ne leur valent que des sarcasmes et des insultes supplémentaires où « ton salaud de Bourguiba » revient comme un leit-motiv. »

Aux protestations de l'ambassade de Paris et des consulats, la police fait de vagues excuses : « Vous savez, nos agents ne font pas bien la différence... » Et les amis français proches des milieux gouvernementaux répondent : « Il faut nous comprendre, vos compatriotes ne sont pas aisément reconnaissables : on les prend pour des Algériens. »

Ainsi, le Tunisien n'est plus en sécurité en France. Mais comment ne pas faire la comparaison avec le traitement des étrangers en Tunisie ! « L'Action » a raison de le faire remarquer : il y a autrement de sang-froid et de discipline à Tunis qu'à Paris. Malgré Sakiet-Sidi-Youssef « où des enfants et des femmes de Tunisie sont morts sous les bombes françaises ».

J.-P. FINIDORI.

(1) Discours de Bourguiba du 20 mars.

LES ELECTIONS ITALIENNES

La présente campagne électorale se déroule dans un climat qui la distingue de toutes les précédentes compétitions politiques ; la fin de la guerre froide qui, jusqu'à présent, avait pesé sur l'action des partis, en est la raison. La politique internationale des blocs reste présente au tableau, mais elle n'en est plus la caractéristique dominante, elle n'est plus au premier plan des préoccupations ; elle a dû céder la place aux problèmes et aux contradictions internes qui se révèlent plus urgents.

Ces problèmes et ces contradictions existaient déjà par le passé, mais ils étaient escamotés par la psychose d'une tension internationale qui avait nettement départagé les forces politiques et l'opinion publique elle-même. C'est ainsi que se forma le bloc démocrate appuyé sur la Démocratie chrétienne, le bloc d'unité prolétarienne adossé au parti communiste, et que les partis de la restauration monarchiste et fasciste, nourrissant leur nostalgie d'un anticommunisme exaspéré, formaient les patrouilles de réserve du dispositif italien de l'antisoviétisme. Ce dispositif avait été mis en place sous le signe de l'antagonisme international qui demeurait menaçant et dont les mots d'ordre s'identifiaient aux intérêts opposés de la société italienne.

Cette soumission tacite des exigences intérieures aux exigences internationales supérieures eut son âge d'or à l'époque de De Gasperi : c'était le grand calme sur un terrain miné et l'explosion aurait été provoquée par l'écroulement de la situation internationale. Mais l'écroulement n'a pas eu lieu et les possibilités d'entente entre les grandes puissances, en mettant fin à la guerre froide, ont décoloré l'enseigne sous laquelle les partis politiques italiens s'étaient regroupés. Ainsi, en quelques années, les problèmes du corps social italien, jusqu'alors noyés dans les exigences supérieures, ont eu le temps de mûrir et de faire surface.

Deux de ces problèmes troublent amèrement nos classes dirigeantes : le contraste entre le développement de l'économie privée et l'invasion de l'Etat dans le domaine économique, et celui qui existe entre la bourgeoisie laïque soutenue par les institutions traditionnelles de l'Etat italien et l'intolérance cléricale dont fait preuve le parti gouvernemental le plus important. Par ailleurs, la classe ouvrière, n'ayant plus à s'occuper de l'avènement éventuel d'un régime soviétique et d'un Etat-guide, désabusée par toute une série de déceptions et de défaites, se replie sur elle-même, à la recherche de perspectives qui serrent de plus près sa réalité et soient capables de répondre aux exigences d'une action réformatrice ou révolutionnaire qui s'articulerait sur ses conditions de vie et sur la lutte des classes.

Ce relâchement général des positions politiques — qui a déporté l'attention de l'opinion publique sur des problèmes nouveaux et plus proches de la réalité sociale — n'ayant pas engendré de nouvelles forces capables de changer la physionomie de la situation, s'exprime par la crise politique des vieux partis et de leurs alliances. Il y a bien eu quelques tentatives pour créer de nouvelles formations politiques qui auraient pris en charge les orientations nouvelles. Nous pouvons en prendre deux — les deux plus importantes — en considération : l'une se nomme « Unité socialiste » et a vu venir à elle certains milieux bourgeois ainsi que des forces prolétariennes, les uns dans l'espoir d'un nouvel équilibre politique, les autres dans l'intention de dépasser le stérile opportu-

nisme communiste. La seconde tentative, sous le nom de « Grande Droite », regroupait les gros capitalistes qui se proposaient d'unifier tous les ruisselets de la droite politique en une seule et puissante formation, afin de déplacer en leur faveur l'axe de la politique gouvernementale.

Ces deux tentatives qui ont longuement défrayé nos chroniques politiques n'ont pas survécu, et l'urgence de nouvelles positions a ainsi débouché sur la crise : crise du centrisme, autrement dit de la coalition démocratique d'abord cimentée par les engagements internationaux et déchirée aujourd'hui par des contradictions internes ; crise social-communiste, avec la dénonciation du pacte d'unité d'action ; crise de la droite, enfin, dont les ressentiments politiques se font toujours de plus en plus inactuels et dont l'inféodation à la **Confintesa** lui ôte le droit de parler de sa prétendue « vocation sociale ».

Mais il n'y a pas que les alliances politiques qui se trouvent en crise : les partis eux-mêmes, impuissants à se définir face aux problèmes nouveaux, la subissent également. Et, parmi les partis, les deux plus importants : le parti chrétien-démocrate et le parti communiste. Le premier, lié simultanément à tous les grands intérêts de la société, aux ouvriers et aux capitalistes, au dirigisme des entreprises d'Etat et au libéralisme des industries privées, etc., est devenu, plus qu'un parti, une mosaïque de tendances et de comportements opposés, à laquelle la hiérarchie ecclésiastique tente de redonner une unité en appelant à un engagement commun dans la lutte pour la primauté de l'Eglise. Le parti communiste, pour sa part, est impuissant à remplir le vide idéologique créé par les événements internationaux et, après le grand exode des intellectuels et des ouvriers qui a provoqué la formation de nouvelles minorités et un intense travail idéologique au dehors du parti, il a peine à surmonter le malaise qui s'est installé et qui se manifeste par la naissance de certaines tendances réformatrices chez les dirigeants, révolutionnaires chez les éléments de base. Les minorités ainsi formées par ceux qui quittèrent le parti — la minorité à tendance réformatrice comme celle à tendance révolutionnaire — sont passées à la critique du régime soviétique, alors que le ferment demeuré au sein du Parti reste fidèle à ce régime qui n'est cependant plus l'élément essentiel qui donnait au parti sa force et sa cohésion.

La crise évidente de tous les secteurs politiques, crise des alliances et crise des partis, devrait nous inciter à des prévisions pessimistes sur le résultat des élections. Il n'en est rien : on pronostique au contraire une affluence aux urnes quasi totalitaire et, à part quelques rares oscillations des votes, on ne prévoit pas d'écroulement spectaculaire. Cela peut sembler paradoxal. Ce phénomène nous explique deux choses : la première, c'est que le vote n'a qu'une valeur passive. Si le dépôt d'un bulletin était véritablement une participation active des forces sociales, ou s'il pouvait résoudre des problèmes concrets, les partis actuels s'en iraient en lambeaux ; seulement, voilà : le bulletin de vote ne résout strictement rien et voter ne comporte pas d'engagement précis. Le bulletin de vote n'est qu'une sorte de traite en blanc, de lettre de change confiée par la société à la classe politique. En outre, le phénomène d'une confiance si largement accordée à des partis qui n'ont plus l'estime des citoyens, explique bien que les succès électoraux d'un parti ne reflètent en rien sa capacité. Les succès qu'un parti remporte ne prou-

vent pas qu'il saura résoudre les contradictions de notre temps et donner une impulsion aux intérêts et aux idéaux qu'il déclare représenter.

Le caractère passif des élections politiques se sent davantage au cours de cette campagne électorale ; je dirais presque que l'opinion publique en a conscience au point que les plus avisés la considèrent comme un répit dans la véritable vie sociale, et qu'ils s'intéressent d'ores et déjà, et par-delà les résultats précis de la consultation, à la poursuite de la lutte véritable.

Et le clergé, déjà, ourdit sa trame pour une conquête totale de la société italienne, avec ou

sans majorité absolue. Déjà, le capitalisme privé tire ses plans pour asservir le futur gouvernement quelle qu'en soit sa composition ; et déjà, l'autre capitalisme, celui qui niche dans les replis de l'organisation d'Etat, tâte le terrain pour assurer ses pas dans le domaine national et international.

Parmi les travailleurs, les plus réfléchis et les plus décidés se désintéressent du Parlement. Ils regardent autour d'eux, anxieusement : savoir, si, de la conscience mortifiée de leurs camarades de travail, peut encore surgir l'étincelle de la solidarité ?

Alberto MORONI.

Lettre d'Argentine

NORMALISATION POLITIQUE ET PROBLEMES SOCIAUX

Les élections du 23 février, qui devaient en théorie représenter pour le pays une nouvelle étape dans le retour à la légalité constitutionnelle, à la paix civile et à la récupération économique, ont donné lieu à de nombreuses manifestations et réjouissances, tant en Argentine qu'à l'étranger, pour souligner le caractère démocratique et populaire de la victoire du Dr Frondizi, candidat à la présidence de « L'Union civique radicale intransigeante ». Le candidat a obtenu plus de quatre millions de voix sur huit millions d'électeurs environ, c'est-à-dire plus de 50 % des voix du corps électoral.

Disons tout de suite que du point de vue formel — régularité des élections et nombre de votants — les élections de février ont constitué un événement éminemment démocratique et que, toujours formellement, leur résultat apparaît comme un triomphe de la démocratie. Pour compléter cette idylle démocratique, il faut signaler que le général Aramburu, chef du gouvernement « révolutionnaire » militaire, lequel aurait sans doute préféré la victoire de Ricardo Balbin — du Parti radical du Peuple — (parti libéral populaire) a courtoisement invité le président élu et, au cours d'une cérémonie publique, a échangé avec lui des discours de circonstances pleins de congratulations et de souhaits optimistes. De plus, le général Aramburu a mis à la disposition du Dr Frondizi un étage d'un des ministères et lui a fourni tous les moyens pour faciliter ses contacts avec les services de l'Etat, afin qu'il puisse se familiariser avec les problèmes nationaux et mettre au point son propre plan. Enfin, il a été décidé d'inviter tous les chefs d'Etat des républiques américaines à la passation des pouvoirs, pour donner à la nouvelle ère de la République argentine un caractère solennel. Nouvelle ère qui, pour certains, représente le résultat de la « révolution libératrice » et qui, pour d'autres, constitue le début d'une période caractérisée par « le national et le populaire » pour employer le slogan électoral du frondizisme.

Et voilà pour l'extérieur, la façade, la vérité officielle.

Voyons ce que cela couvre. Avant toute chose, il convient d'analyser rapidement la signification du triomphe électoral du Dr Frondizi par rapport aux forces politiques qui le provoquèrent. Rappelons que quelques mois après la révolution de septembre 1955, Frondizi commença une campagne habilement conçue, destinée à attirer les éléments du parti évincé et à exploiter au maximum le mécontentement provoqué par la situation économique et les hésitations du nouveau gouvernement, appelé par le pouvoir de la « Révolution libératrice ». Nous avons déjà signalé, dans une « Lettre

précédente, que ce gouvernement, aussi démocratique que peut l'être un gouvernement militaire, et orienté vers un retour à la légalité, a été et est toujours réactionnaire en ce qui se rapporte aux questions sociales et au travail, figé en son principe d'appui à la « libre entreprise » capitaliste, et accroché à la prétention de résoudre le problème économique aux prix d'une plus grande production et d'une consommation réduite des travailleurs. De ce fait, il présentait des faiblesses faciles à exploiter par n'importe quel groupe de l'opposition. Frondizi et ses partisans mirent cette situation à profit jusqu'à la démagogie. Un de leurs objectifs principaux — largement atteint en définitive — fut d'attirer la clientèle du péronisme. La propagande frondiziste, largement subventionnée par certains groupes d'industriels, se voua à la défense des péronistes « persécutés », si bien qu'il devenait difficile de juger si certaines publications, violemment opposées au gouvernement provisoire, étaient péronistes ou frondizistes. Dans les conflits intérieurs du mouvement ouvrier, les péronistes et les frondizistes, alliés aux communistes, formèrent un bloc désigné sous le nom des « 62 professions », face aux « 32 professions » qui se désignaient comme majoritaires et démocratiques. En toutes occasions et pratiquement, la propagande et les mots d'ordre répandus par les « radicaux intransigeants » coïncidèrent avec les consignes des péronistes et des communistes. Il n'y a pas lieu de s'étonner, donc si, en vue des élections, un bloc politique étrange se forma, au sein duquel, outre les formations déjà citées, entrèrent de nombreux groupes nationalistes, comme « l'Union fédérale » dirigée par le Dr Mario Amadeo, variété catholique ultramondaine du pacifisme argentin.

Nous ne possédons pas de preuves matérielles de ce que ce bloc a été constitué après négociations régulières, mais les coïncidences signalées et certains faits significatifs paraissent suppléer à cette absence de preuves. Quelques jours avant les élections, le « Commandement tactique du mouvement péroniste » dont le siège est à Buenos-Aires (l'adresse correspondait à un immeuble d'une rue centrale bien que cet organisme fut officiellement interdit) ordonna à ses partisans de voter en faveur du candidat opposé au « continuisme », c'est-à-dire en faveur de Frondizi. L'ordre se basait sur des consignes précises émises par « le chef » installé à Ciudad Trujillo, et désorganisait par la même occasion les groupes néo-péronistes qui s'étaient constitués en partis légaux pour tenter leur chance, de même que ceux qui conseillaient de voter « blanc ». Il convient de signaler qu'à la même époque, circulèrent des tracts anonymes invoquant également

le chef exilé, et qui recommandaient le vote en blanc. Selon toute probabilité, ces tracts sortaient des services d'information du gouvernement. Ce seul fait montre — soit dit en passant — qu'en matière de rééducation démocratique et de « déperonisation » il n'y a pas grand progrès ici. Ainsi que cela se vérifia par la suite, la masse péroniste obéit au « Commandement tactique » et non aux néo-péronistes ni aux tracts anonymes.

Lors du discours prononcé à la fin de la campagne électorale, le Dr Frondizi promit solennellement d'abroger le décret-loi qui interdit le fonctionnement légal du péronisme (décret comparable aux lois qui, en Italie et en Allemagne, interdisent les agissements publics du fascisme et du nazisme) et d'accorder une large amnistie dont le bénéficiaire irait aux péronistes, voire même à Péron lui-même.

Après l'échec de ses tentatives de révolte et de ses actes de sabotage, le péronisme ne pouvait espérer meilleure issue, puisqu'elle lui garantissait la légalité, sans aucune responsabilité pour lui, et la possibilité de conquérir des positions politiques sans pour autant exclure la préparation d'un nouveau coup de force. Avec ou sans pactes secrets, il était logique que Péron ordonne à ses fidèles de voter en faveur du candidat de « l'intransigeance radicale » et que la masse des sympathisants obéisse à la consigne.

Pour compléter le tableau des forces qui contribuèrent au curieux triomphe *démocratique* du Dr Frondizi, il faut ajouter qu'un mois environ avant les élections le parti communiste décida officiellement d'appuyer la candidature à la présidence des radicaux intransigeants, considérant qu'elle était la meilleure garantie d'une politique anti-impérialiste et d'indépendance nationale.

La consécration du nouveau président anticonstitutionnel, qui a défini un vaste programme démocratique et de réformes sociales, a donc été obtenue grâce au concours décisif de secteurs totalitaires qui n'utilisent la question sociale que par pure démagogie. Des quatre millions et quelques voix que le candidat victorieux a recueillies (contre deux millions et demie en faveur de son rival le plus immédiat, on peut détailler : 1.500.000 voix péronistes (aux élections pour la Constituante, en juillet 1957, les votes en blanc furent de 2.200.000 en chiffre rond ; aux récentes élections ils atteignent moins de 700.000) et environ 500.000 voix communistes, nationalistes et catholiques ultramontains. Par ailleurs, on peut affirmer en toute sécurité, que l'immense majorité vota simplement contre le gouvernement, ou plus précisément contre la politique économique et sociale du gouvernement, qui suivit une politique objectivement anti-ouvrière et pro-patronale, et qui, s'enorgueillissant de ne point pratiquer la démagogie, adopta une série de mesures impopulaires telles que le blocage des salaires et la libération des prix, avec comme seul résultat l'accroissement du mécontentement général, sans la moindre contrepartie en ce qui concerne le redressement économique, pas même du point de vue strictement capitaliste.

En résumé, nous avons donc un nouveau gouvernement constitutionnel de la République argentine qui résulte de la phase culminante de la « Révolution libératrice », et qui apparaît sous le signe d'une conjonction de forces négatives, démagogiques et totalitaires, et d'un mécontentement social légitime mais diffus, sans objectif précis, disposé à faire confiance à un nouveau sauveur providentiel. On ne peut nier, cependant, que le candidat triomphant — il n'est pas possible de parler de parti vainqueur — a suscité la confiance et l'espoir parmi les gens qui n'appartiennent à aucune des catégories ci-dessus énumérées, parmi les gens qui croient encore aux « programmes » des partis politiques et qui ont sans doute été impressionnés par

la science économique... préélectorale du Dr Frondizi.

Actuellement, à la veille de prendre le pouvoir, celui-ci se montre fort prudent, évite les promesses concrètes, et affirme, en milieux ministériels, que les expressions propagandistes d'une candidature ne doivent pas être confondues avec les attitudes pratiques d'un gouvernement. C'est la position classique des hommes politiques qui arrivent au pouvoir grâce aux votes populaires et qui sont avant tout animés par l'ambition de gouverner. En fait, cette dualité de critères et d'attitudes doit nécessairement décevoir certains secteurs qui votèrent en faveur du candidat et que le gouvernant décourage. La question qui se pose dans ce cas est de savoir quels seront les secteurs qui seront le plus déçus par le futur gouvernement : si ce seront les totalitaires — péronistes, communistes et nationalistes — ou les démocrates qui ont également voté pour lui.

Ce qui est absolument sûr et visible c'est que les éléments péronistes sont en pleine euphorie et qu'ils se considèrent comme les véritables vainqueurs du scrutin du 23 février. Dès à présent, ils comptent « conquérir la rue » à partir du 1^{er} mai, et devenir maîtres de la situation en peu de temps. Il est également probable que le président élu à la suite de cette « grande journée démocratique », se trouvera rapidement dans la situation de l'apprenti-sorcier, incapable de dominer les esprits malfaisants qui ont contribué à son succès. Mais le plus grave ne concerne pas les tribulations du gouvernement placé sous le chantage de ses alliés provinciaux, sinon celles que va connaître le peuple argentin, les travailleurs victimes propitiatoires du jeu démagogique et des ambitions des divers types d'aventuriers politiques.

La situation ouvrière se fait chaque jour plus difficile, plus tendue, plus compliquée aussi. La hausse continue du coût de la vie (on a calculé officiellement qu'en 1957 les prix ont augmenté de 37 % sans que les salaires aient bougé) a entraîné un profond malaise, se manifestant par des demandes d'augmentations et des grèves englobant des centaines de milliers de travailleurs. Le fait que ces grèves aient été mises à profit par des démagogues pour de sombres fins politiques n'enlève rien à la légitimité de ces mouvements, ni au droit des salariés de lutter pour de meilleures conditions d'existence.

Dernièrement, ont éclaté des grèves tournantes chez les cheminots, sur l'ensemble du territoire, et une grève générale des ouvriers du pétrole. Dans les deux cas, le gouvernement dut céder, accordant une augmentation « extraordinaire » de 400 pesos par mois à chaque ouvrier, bien qu'en ce qui concerne les « pétroliers » il ait tenté de briser le mouvement en ordonnant la mobilisation militaire des travailleurs et en faisant occuper militairement les entreprises de distillation et les autres lieux de travail. Les ouvriers furent contraints de demeurer sur place comme des prisonniers et de travailler sous la garde des baïonnettes et des mitrailleuses. Finalement, un accord intervint, qui aurait pu intervenir dès le début, n'eût été l'arrogance et l'incapacité du côté patron-Etat, et le désir de spéculer politiquement sur le mouvement, du côté des dirigeants syndicaux.

Le mouvement de plus grande ampleur et de plus graves répercussions économiques est celui qu'ont déclenché les employés de banque dans tout le pays et qui paralyse pratiquement tous les établissements de crédit depuis 45 jours.

Ainsi, l'avenir immédiat du pays, tant du point de vue social, politique que de celui de l'économie présente des perspectives plus sombres que reconfortantes.

J. PRINCE

LES FAITS DU MOIS

MARDI 4 MARS. — Violentes manifestations pro-nassériennes au Liban.

JEUDI 6 MARS. — Saisie de l'Express et de France-Observateur pour publication d'articles de MM. Sartre et André Philip.

VENDREDI 7 MARS. — Grève de 24 heures des agents de conduite de la S.N.C.F.

Constitution du gouvernement central de la République arabe unie par le Président Nasser.

SAMEDI 8 MARS. — L'Assemblée nationale, par 286 voix contre 147, accorde la confiance au gouvernement sur le budget de la Défense nationale.

Le Président Gaillard propose un plan de communauté méditerranéenne.

DIMANCHE 9 MARS. — Election législative dans la troisième circonscription du Nord. Le communiste en tête perd 30.000 voix sur les élections de 1956, mais gagne en pourcentage.

Daniel Meyer est élu président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Congrès de la Fédération du bâtiment C.F.T.C.

MARDI 11 MARS. — Retour à Tunis de MM. Murphy et Beeley, chargés des « bons offices ».

Election soudanaise, victoire des adversaires de l'Egypte.

MERCREDI 12 MARS. — Extension de la grève des mineurs des Asturies en Espagne.

JEUDI 13 MARS. — Dissolution des partis politiques syriens.

Grève aux usines Michelin à laquelle le Syndicat F.O. ne participe pas.

Violentes manifestations à Paris organisées par les syndicats de la Police.

VENDREDI 14 MARS. — Démission du préfet de Police.

SAMEDI 15 MARS. — Réunion du Conseil national de la S.F.I.O. à Puteaux.

DIMANCHE 16 MARS. — Election législative, 2^e secteur de Paris. M. Thomas, Union nationale, 40,4 % des voix, 22,3 aux communistes, 9,6 aux socialistes. M. Dubois, de l'U.D.S.R., est élu député de la Nièvre.

Congrès des Indépendants et Paysans qui confirme l'intransigeance du parti quant à la question tunisienne.

LUNDI 17 MARS. — Un satellite américain est placé sur son orbite.

Le maréchal Tito appuie les propositions russes et demande la participation de la Yougoslavie.

MARDI 18 MARS. — Le Comité de coordination du Rassemblement démocratique africain demande la révision de la Constitution et la démocratisation des exécutifs fédéraux.

A l'île Okinawa occupée par les Etats-Unis, le parti pro-communiste qui l'avait emporté aux dernières élections municipales n'obtient que 5 sièges sur 25 aux élections législatives.

Congrès de la Fédération des ingénieurs et cadres F.O.

MERCREDI 19 MARS. — Réunion à Strasbourg du Parlement des Communautés européennes, dont M. Robert Schuman est élu président.

L'Assemblée nationale vote un projet d'amnistie « restrictive » à Madagascar et dans les T.O.M.

JEUDI 20 MARS. — La C.I.S.L. demande l'autorisation d'aller enquêter en Algérie.

SAMEDI 22 MARS. — L'Assemblée nationale, par 308 voix contre 206, adopte en première lecture la réforme de la Constitution.

DIMANCHE 23 MARS. — Dans la 3^e circonscription du Nord, le candidat socialiste est élu par 179.000 voix contre 171.000 au communiste.

LUNDI 24 MARS. — Réunion à la Présidence du Conseil entre les représentants du gouvernement et ceux des confédérations syndicales.

Le Conseil national des Républicains sociaux lance un appel au général de Gaulle.

Conseil national des mineurs F.O.

MARDI 25 MARS. — Ordre de grève de 24 heures lancé dans la S.N.C.F. par la Fédération autonome des agents de conduite. Echec relatif.

Réunion à Gennevilliers du Comité central du parti communiste.

JEUDI 27 MARS. — Au Soviet suprême de Moscou, Khrouchtchev remplace Boulganine à la tête du gouvernement.

Aux Pays-Bas, élection des Etats provinciaux. Recul communiste et avance catholique.

VENDREDI 28 MARS. — Congrès du parti radical dissident à Nantes.

DIMANCHE 30 MARS. — M. Alexis Thomas, Union Nationale, est élu député du 2^e secteur de Paris par 160.000 voix contre 67.000 au communiste.

LUNDI 31 MARS. — L'U.R.S.S. fait savoir qu'elle arrête les expériences et la production d'armes nucléaires.

En Espagne, extension des grèves à Barcelone et dans le pays basque.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE MARS 1958	
RECETTES	
Abonnements ordinaires	59.400
Abonnements de soutien	20.000
	<hr/>
	79.400
Souscription	7.710
Vente « R.P. »	4.020
Vente « Trois scissions syndicales »	17.410
Vente « Chine »	800
Vente « Refus de parvenir »	650
Publicité	36.000
Divers	290
	<hr/>
	146.280
En caisse à fin février	185.026
	<hr/>
	331.306
DEPENSES	
Impression et papier (« R.P. » de mars 1958).	103.320
Frais d'expédition	12.255
Frais généraux	4.600
Versement à l'éditeur de « Refus de parvenir »	10.350
Divers	1.200
	<hr/>
	131.725
En caisse à fin mars :	
Espèces	34.734
Chèques postaux	164.847
	<hr/>
	199.581
	<hr/>
	331.306

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN
 Mlle Christophe (Paris) 2.000 ; Jean Corneic (Paris) 2.000 ; Josette et Jean Corneic (Finistère) 2.000 ; Yvonne et Roger Hagnauer (Seine-et-Oise) 2.000 ; Jean Lambert (Marne) 2.000 ; Laufer (Paris) 2.000 ; Georges Maupieux (Seine) 2.000 ; René Michaud (Paris) 2.000 ; Jacques Reclus (Seine) 2.000 ; L. Tarnat (Seine) 2.000. — Total : 20.000 francs.

LA SOUSCRIPTION
 1) Du 1^{er} au 15 mars
 Claude Andre (Seine) 210 ; Jacques Gallienne (Tunis) 500 ; Mlle Marguerite Landry (Vienne) 500 ; Lucien Laumière (Seine-et-Oise) 500 ; Georges Lecer (Seine) 200 ; Henri Ploquin (Seine) 500. — Total : 2.410 francs (1).

2) Du 16 au 31 mars
 B. Barlet (Loire) 310 ; Laurent Centene (Paris) 300 ; Jules et Claude Desobry (Paris) 1.000 ; Jean Duperray (Loire) 250 ; H. Giauffret (Alpes-Maritimes) 300 ; Mme M.-M. Gilberton (Loire) 610 ; Eugène Héran (Aveyron) 100 ; Adolphe Jardin (Côte-d'Or) 310 ; François Langue (Eure) 300 ; Julien Lèbre (Ardèche) 200 ; Georges Petit (Paris) 300 ; Félix Rivièrè (Rhône) 310 ; Guy Rosé (Paris) 400 ; C. Rozet (Loire) 300 ; Mlle Jacqueline Talon (Loire) 310. — Total : 5.300 francs (1).

(1) Soit un total général de 7.710 francs. (Les suppléments d'abonnement réservés à la souscription ont été calculés pour un abonnement à 1.000 francs (ancien tarif) du 1^{er} au 15 mars et pour un abonnement à 1.200 francs (nouveau tarif) à partir du 16 mars.)

Le livre de Pierre MONATTE

TROIS SCISSIONS SYNDICALES

EST PARU !

Publié par les EDITIONS OUVRIÈRES

En vente à la "RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE" : 690 frs.

TABLE DES MATIÈRES

- I. De 1946 à 1957
- II. Où va la C. G. T. ?
- III. Un secrétaire confédéral parle
- IV. Destin du syndicalisme
- V. Notre presse syndicale
- VI. L'Unité ouvrière au congrès de Montpellier
- VII. Souvenirs sur le congrès d'Amiens
- VIII. La scission syndicale de 1921
- IX. Les Grèves Molotov de 1947 et 1948
et les scissions syndicales nationales
et internationale
- X. Amis de quarante ans